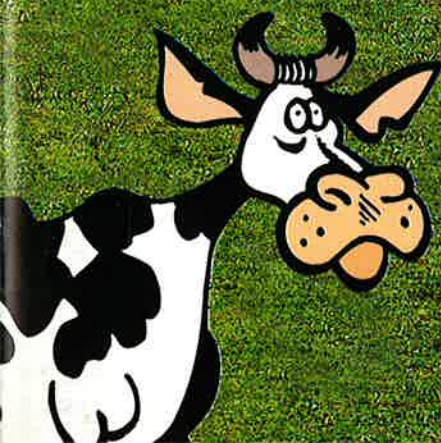




Bulletin Municipal edugres



N°17
Mars 2000

 **la blache**

4 Salles de 20, 30, 50, 150 couverts
Banquets - Fêtes familiales - Noces
Anniversaires - Repas d'affaires...

LE FLACHER - 07340 FÉLINES

Tél. 04 75 34 82 88

Fax 04 75 34 89 23



Crea'tifs

Coiffure Mixte

Badel Béatrice

Rue Principale
07340 Peaugres

Tél. 04 75 67 34 22



Chauffage central
Climatisation
Zinguerie - Sanitaire
Adoucisseur d'eau

La Croix Blanche
07340 FELINES



Tél. : 04 75 34 83 47

Ets RULLIERE LAULANIER



Vins fins et spiritueux
Grand choix de Brasserie
Pour vos Festivités :



Camion Frigo - Machine à pression

Magasin :

10, place Alsace Lorraine - 07100 ANNONAY

Tél./Fax 04.75.33.43.57

TRAITEUR

Location de salle

Sarl TRACOULAT

PEAUGRES

Tél. : 04.75.67.33.40 - Fax : 04.75.67.34.16



Annick

Coiffure Mixte

Les Chanterelles • 07340 PEAUGRES

Tél. 04 75 34 87 86

Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00
vendredi - samedi : journée continue

ATELIER ESPACE ARCHITECTURE

Denis BADEL et Bruno SERRATRICE



ATELIER
E S P A C E
ARCHITECTURE

Route de Praclos - 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 81 88 - Fax 04 75 67 32 62

Lauréat Oscars Nationaux
"Qualité de Ville"
1995



SASSOLAS G.

PEAUGRES

Tél. 04.75.67.31.61

MAÇONNERIE - CHARPENTE
Restauration Villas - Piscines

Ets BERTHAUD

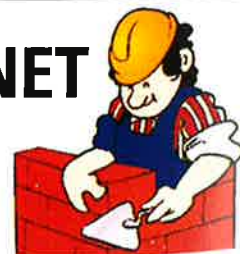
Machines Agricoles - Motoculture

Le Village - 07340 Félines - Tél. : 04 75 34 83 16

Tracteur Massey Fergusson / Pulvérisation BERTHOUD
Equipement d'élevage ALFA LAVAL - Tondeuse - Motobineuse YARDMAN
Tronçonneuses - Débroussailleuses STIHL

XAVIER BONNET

**RÉNOVATION
MAÇONNERIE
CHARPENTE**



Replas - 07340 PEAUGRES

Tél./Fax : 04.75.34.80.08

2

Vie pratique p 4-5*Budget primitif 99* p 6-7*Actualité* p 8*Vie locale* p 9-13*Associations* p 14*Vie sociale* p 15*Culture* p 16*Sport* p 17-21*Associations* p 22-23*Vie scolaire* p 24-27*Histoire* p 28-33*Peaugres en 2050* p 34**Bulletin d'informations
municipales de Peaugres**

N°17 - Mars 2000

Direction Publication :

Mairie de Peaugres

Conception et réalisation :

Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

Photo de couverture

Ecole Publique : P. NOMBRET



Nous avons passé le 1er de l'an 2000 sans encombre, mais les événements tragiques qui se sont produits en 1999 restent présents à nos mémoires, surtout pour les plus récents qui ont sensiblement changé l'aspect de certains quartiers de notre commune.

Pour ce qui est de l'année qui commence les préoccupations ne vont pas manquer pour l'équipe municipale.

Un des sujets d'actualité sera bien sûr la 2 fois 2 voies dans sa partie sud : les études seront bien avancées mais il est fort probable que les travaux ne seront pas pour cette année.

Nous étudierons également la possibilité de 2 ramassages d'ordures par semaine sachant que si cette solution était adoptée, la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères verrait son montant doublé. C'est donc une décision qui ne sera pas prise à la légère. Ceci nous amènera aussi à étudier la mise en place d'un tri sélectif. Pour en minimiser le coût, notre Village sera vraisemblablement dans l'obligation d'adhérer à un syndicat de communes qui traite déjà ce problème.

Tout ceci entraînera une réflexion sur l'intercommunalité : il est certain que, dans un avenir proche, nous ne pourrons plus vivre seuls et que nous devons envisager de nous unir aux communes environnantes pour traiter certains dossiers tels que l'extension de la zone d'activité de la Boissonnette, la création d'équipements (ce fut le cas pour le carrefour de Colombier), voire des associations communes à plusieurs villages, etc...

Il y aura le festival des vieux métiers avec la venue de nos amis italiens de Barge et la nouvelle formule de la «Peaugrette».

Des problèmes permanents seront toujours le souci quotidien : la divagation des chiens qui génère des réclamations de la part de ceux qui voient leurs poubelles renversées, le stationnement qui dans certains cas devient permanent dans la rue principale et procure une gêne pour les commerces.

Nous espérons que la dénomination des rues et des voies de notre village, dont vous connaîtrez prochainement le détail, ainsi que l'attribution d'un numéro à chaque maison rendront la vie plus facile à nos préposés ainsi qu'aux livreurs, à condition toutefois que chacun communique ses coordonnées à ses correspondants.

À l'aube de ce 3ème millénaire, il est permis de tenter d'imaginer ce que sera notre commune dans 50 ans (un rêveur vous la décrit dans ces pages). Mais peut-être vous-même avez-vous des idées ? Alors n'hésitez pas à nous les communiquer pour en faire profiter les habitants de Peaugres dans le prochain bulletin.

MAIRIE DE PEAUGRES

Tél. : 04.75.34.80.74 - Fax : 04.75.34.86.71

Secrétaire : Annick GARNIER - Ouvrier municipal : Jean-Pierre MONTABONNET

Agent d'entretien : Carmen GRANELL

Coordinatrice de vie locale : Florence VEYRE

Jours et heures d'ouverture au public :

lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30, samedi de 8h00 à 11h00.

Lorsque la mairie est fermée au public, c'est pour permettre à la secrétaire de travailler sur des dossiers importants. Ne pas la déranger, c'est respecter son travail. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les informations pratiques

POMPIERS :

Tél. : 18

Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. : 04.75.34.00.18

GENDARMERIE :

Tél. : 17 ; à Serrières - Tél. : 04.75.34.02.02

PRESSE LOCALE :

Pour vos communiqués, rapports d'association, reportages ou toutes sortes d'informations...

Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBRE : Guy SERAYET, rue principale (deuxième maison après la boulangerie Brias, juste avant le pont) Tél. 04.75.67.30.60 et Fax : 04.75.67.30.06.

LE REVEIL DU VIVARAIS : Boîte aux lettres (couloir de la mairie). A déposer avant mercredi 12 h 00.

Tél : 04.75.69.25.80.

TERRE VIVAROISE : Boîte aux lettres (couloir de la mairie). A déposer avant mardi 12 h 00

Tél : 04.75.32.41.10.

E.D.F. :

Agence d'Annonay - Tél. : 04.75.33.21.55

Dépannage - Tél. : 04.74.86.66.88

EAU ET ASSAINISSEMENT :

CISE - 1, rue de la Rochette, BP 9

07300 Saint-Jean-de-Muzols - Tél. : 04.75.08.12.43

LA POSTE : Tél. 04.75.34.84.72

Résidence Chanterelles - *Receveur* : M. LE MASSON

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (sauf mardi matin sur rendez-vous uniquement) et de 13h30 à 16h30, le samedi de 9h00 à 12h00.

Départ du courrier : à 15h45, sauf le samedi à 11h45.

CULTE CATHOLIQUE :

Presbytère à Peaugres - Tél. : 04.75.34.80.58

Curé de la Paroisse : Charles BRUNIERE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Pour trouver une assistante maternelle contacter :

M^{me} Simone BRONDEL au 04 75 34 80 34

ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE :

Tél. : 04.75.34.84.81 *Directrice* : Mlle Virginie GAUNARD

1 classe maternelle - 1 classe primaire

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE :

Tél. : 04.75.34.83.60 - *Directrice* : Mlle Brigitte XAVIER

Trois classes maternelles, cinq classes primaires

PERCEPTION :

Serrières - Tél. : 04.75.34.00.55 - *Percepteur* : M. FAURE

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

ÉQUIPEMENT :

Subdivision d'Annonay - Tél. : 04.75.69.00.50

ASSISTANTE SOCIALE :

Mme GOUDARD assure une permanence le 1^{er} lundi du mois en Mairie de 14h00 à 15h00.

Renseignements autres permanences en Mairie.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Tous les lundis matin sauf si **lundi est férié**, la collecte des ordures a lieu le **mardi** matin.

POMPES FUNÈBRES :

Non concédées à une entreprise

CIMETIÈRE :

Concession possible de 30 ans à perpétuité.

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie

RÉCUPÉRATION DU VERRE :

Une benne de récupération de verre est en place à la station d'épuration

NOTEZ-LE

Cabinet médical : Dr CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49 - **Pharmacie :** Mme GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

Kinésithérapie : M. MARTHOURET - Tél. 04 75 34 86 56

Infirmiers : M. Laurent DEYGAS et Mlle Martine BRONDEL - Tél. (cabinet) 04 75 32 51 15 - (portable) 06 61 73 81 02

Bibliothèque : Rue Principale - Heures d'ouverture : mercredi de 14h à 15h, samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 15h.

Formalités administratives

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Fiche d'état civil de nationalité française	Mairie	Livret de famille, carte nationale d'identité	Gratuit	
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (sans lunettes) en noir et blanc. Livret de famille, extrait d'acte de naissance, 2 justificatifs de domicile	Gratuit	Autorisation parentale pour les mineurs. Se présenter physiquement en mairie
Passeport	Mairie du domicile	Acte de naissance Preuve du domicile. Livret de famille. Carte d'identité. 2 photos	Timbre fiscal 400 F au 15/01/98	
Copie conforme	Mairie du domicile	La mairie fait la photocopie, la certifie	Gratuit	
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer : date de naissance, nom et prénom	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille. Indiquer la date du mariage, noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, noms et prénoms	Gratuit	
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivrée à un mineur de nationalité française	Mairie du domicile	Livret de famille CNI du mineur	Gratuit	Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille + CNI du mineur
Certificat de vaccination	Mairie	Présenter les certificats originaux, carnets de santé des enfants	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire Central 107, rue Landreau 44079 Nantes cedex		Gratuit	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille, certificat de décès	Gratuit	Dans les plus brefs délais
Certificat de scolarité	Directeur de l'école		Gratuit	
Certificat de travail	Employeur		Gratuit	

CARTES GRISES	PRÉFECTURE		VÉHICULES NEUFS ET DE - DE 10 ANS	VÉHICULES DE + DE 10 ANS
	Voiture particulière (par CV)		186 F	93 F
	Camion et tracteur routier (par CV) à partir de 3,5 t de P.T.C.		93 F	46,50 F
	Motocyclette (par CV)		93 F	46,50 F

CISE

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Secteur ST JEAN DE MUZOLS

La Rochette
BP 09 - 07300 ST JEAN DE MUZOLS
☎ 04 75 08 12 43



CITROËN
DRISAR Automobiles SA
Concessionnaire
132 RN7 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 04 20 - Fax 04 74 86 30 45
Adresse postale :
B.P. 57 - 38154 ROUSSILLON Cedex



Eurocasion

DRISAR Location

VOITURES ET PETITS UTILITAIRES



Imprimerie Offset Quadrichromie

Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres

Tél. : 04 75 67 01 53 - Fax : 04 75 67 88 41 - e-mail : contact@alpha-imprimerie.fr

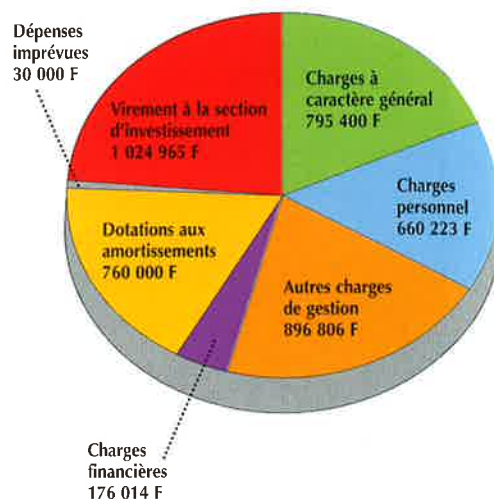
Budget primitif 1999

Le budget primitif 1999 s'équilibre en fonctionnement à 4 343 408 F.

FONCTIONNEMENT

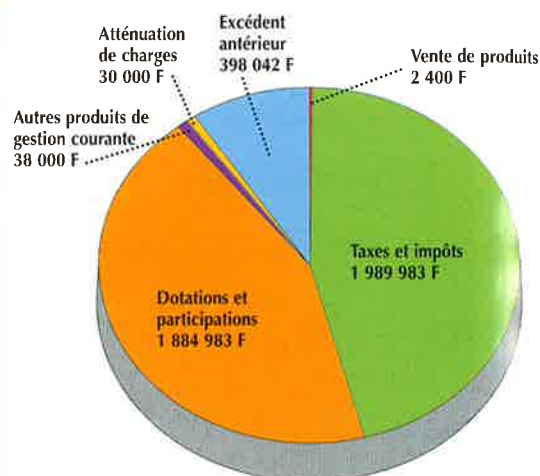
RÉPARTITION DES DÉPENSES

Chapitre	Libellés	Montant	%
011	Charges à caractère général	795 400 F	18,31
	Dépenses d'énergie		
	Fournitures diverses		
	Ordures ménagères		
	Entretien bâtiments, voies, matériel		
	Assurances		
	Frais administratifs		
	Impôts, taxes foncières		
012	Charges de personnel	660 223 F	15,20
	Salaires		
	Charges patronales		
65	Autres charges de gestion	896 806 F	20,65
	Contingent d'Aide Sociale		
	Subventions		
	indemnités élus		
	Contingent service incendie		
66	Charges financières	176 014 F	4,05
	Intérêts des emprunts		
68	Dotations aux amortissements	760 000 F	17,50
022	Dépenses imprévues	30 000 F	0,69
023	Virement à la section d'investissement	1 024 965 F	23,60



RÉPARTITION DES RECETTES

Chapitre	Libellés	Montant	%
70	Vente de produits	2 400 F	0,06
	Concessions cimetière		
73	Impôts et taxes	1 989 983 F	45,82
	Contributions directes		
	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		
	Taxe sur les pylônes		
	Taxe sur l'électricité, etc.		
74	Dotations et participations	1 884 983 F	43,40
	Dotations de l'État		
	Compensation exonérations		
	Attribution du Fds Départ. de la Taxe Prof.		
75	Autres produits de gestion courante	38 000 F	0,87
	Locations immeubles		
013	Atténuation de charges	30 000 F	0,69
	Excédent antérieur	398 042 F	9,16



BOUCHERIE - CHARCUTERIE



TRAITEUR

Gilles PEYRET

07340 Peaugres
Tél. 04 75 34 89 45

fermeture hebdomadaire lundi et mercredi après-midi

Viande 1er choix - Charcuterie Maison

- Spécialité de saucissons secs
- Volailles fermières

EMC - MULTISERVICE DU BAT

ENT. CLEMENSON J.P.

CHAUFFAGE toutes énergies

ELECTRICITE GENERALE

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FABRICATION

DE GOUTTIERES EN DAL'ALU

AUTOMATISME PORTAIL

RAMONAGES - ENTRETIEN - DEPANNAGES

Tél. 04 75 67 02 15 - 07100 ROIFFIEUX

Tél. 04 75 33 15 62 - 07100 BOULIEU

VIAL ALAIN

TERRASSEMENTS

TRANSPORTS - LOCATION - T.P.

PEAUGRES - 07340 SERRIERES

Tél. : 04 75 34 86 45

Fax : 04 75 67 33 21



GROUPAMA SUD

ASSURANCES

D. ALLEON - V. COMBE

Assurances toutes professions

Les Peupliers - 07430 DAVÉZIEUX

Tél. 04 75 33 30 38 - Fax : 04 75 32 47 09

Entreprise régie par le code des assurances

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Dépenses investissement reportées	1 272 336 F
Remboursements d'emprunts	267 006 F
Acquisitions biens	223 127 F
Travaux bâtiments et voies	5 436 465 F
TOTAL DÉPENSES	7 198 934 F

RECETTES

Subvention d'équipement	1 067 153 F
Virement section fonctionnement	1 024 965 F
Emprunts	2 700 000 F
Amortissements des charges à reporter	760 000 F
Ressources propres	286 575 F
Subvention globale	53 189 F
Résultat reporté	1 307 052 F
TOTAL RECETTES	7 198 934 F

ZONE D'ACTIVITÉS de la BOISSONNETTE

Le budget primitif de la zone s'équilibre à 156 185 F en fonctionnement

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le budget primitif du centre communal d'action sociale s'équilibre en fonctionnement à 37 899 F

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le budget primitif de l'Assainissement s'équilibre à 214 317 F en fonctionnement
et à 1 448 897 F en investissement.

Sellerie Gilbert GRAND

"La Mûre" - 07340 PEAUGRES

Tél. 04 75 34 86 12

GUERRY DENIS

PARCS ET JARDINS
TERRASSEMENT

MINI-PELLE - MINI-CHARGEUR

"Ruisseau du Moulin"
07340 PEAUGRES

☎ 04.75.34.86.19

MENUISERIE - CHARPENTE
POSE DOUBLE VITRAGE SURVITRAGE

COMBE PIERRE

"Gresseras" 07340 PEAUGRES

Tél : 04 75 34 88 46

Atelier : 12 Rue du Dauphiné - 38550 SABLONS



AUTO ECOLE

07340 PEAUGRES - ☎ 04 75 34 83 54

PHARMACIE D. GAUTHIER

Le Village

Lotissement "Chanterelles"

07340 PEAUGRES

du lundi 14h30 au samedi 12h00

Tél. 04 75 67 32 91

COUDY BOUTIC

Spécialiste de machine
à coudre & surjeteuse

BERNINA
BERNETTE
ANKER
EURO-CLUB



HABILLE
l'enfant de
0 à 4 ans

Sous-Vêtements
+ Pyjamas
de 0 à 16 ans
"Petit Bateau"



3 Rue de Deûme - 07100 ANNONAY - Tél. 04 75 33 55 36

UNE NOUVELLE ECOLE PUBLIQUE

• La nouvelle école a accueilli ses 54 élèves après les congés de la Toussaint. Fonctionnelle et spacieuse, la troisième classe est déjà prête pour recevoir le 3ème poste d'enseignant.

• Avec un coût de construction de 4 736 656 F. qui se rajoute au prix du terrain 238 970 F. et aux divers raccordements 18 748 F., c'est le plus gros investissement, jusqu'à ce jour, réalisé par la commune de Peaugres.

• Hélas, les aides extérieures n'ont pas été celles attendues :

- aucune subvention du Conseil Général de l'Ardèche malgré de multiples sollicitations,

- aucune subvention de la Région Rhône Alpes,

- une participation de l'Etat seulement de 782 000 F.

• La TVA acquittée pour ce chantier, pour plus de 800 000 F. sera compensée dans 2 ans ; en attendant la commune a dû emprunter 700 000 F.

• En souhaitant de bonnes études à ceux qui la fréquentent ou qui la fréquenteront, il ne reste plus qu'à espérer que le 3ème instituteur soit nommé par l'Inspection Académique dès la prochaine rentrée.

• Une journée "portes ouvertes" a eu lieu le samedi 18 mars 2000, afin de faire connaître ce bel outil d'éducation aux contribuables peaugrois.



Intérieur de l'école



QUELLE SERA VOTRE ADRESSE...

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à venir prendre connaissance du travail qui a été fait sur l'attribution de noms à nos rues et nos voies, et à nous faire part de vos suggestions...

Pour connaître votre future adresse venez nombreux !

Ces documents seront à votre disposition du samedi 25 mars au samedi 1^{er} avril inclus aux heures d'ouvertures au public de la Mairie.

DERNIÈRE MINUTE

Je fleuris, tu fleuris, nous fleurissons = un village plus gai

Nous allons une nouvelle fois faire appel à toutes les bonnes volontés, mais nous savons que ce n'est jamais en vain.

Afin de donner plus de couleurs à notre village il serait bien, que toutes celles et ceux qui le peuvent

fleurissent leurs maisons, leurs fenêtres, leurs jardins, leurs vitrines. Ainsi la fête des vieux métiers des 27 et 28 mai prochains aurait un éclat particulier. La municipalité va donner l'exemple en installant des bacs fleuris en divers points de la commune. Alors jardinières, jardiniers, à vos semis !!! et merci d'avance pour votre coopération.

ETAT CIVIL 1999

17 NAISSANCES

Déborah CHAUSSINAND	le 7 Mai	ANNONAY	Éléna MARTEL	le 8 Octobre	PEAUGRES
Léa COSTE	le 18 Mai	ANNONAY	Maxime MARTHOURET	le 27 Août	ST PRIEST EN JAREZ
Corentin CROUZET	le 21 Novembre	ANNONAY	Thibaut PEREZ	le 17 Juin	ANNONAY
Alexandre DELLA BIANCA	le 18 Mai	ANNONAY	Noémie PEYRET	le 10 Mars	ROUSSILLON
Quentin GARCIA	le 6 Juillet	ANNONAY	Jean PONCIN	le 4 Août	ANNONAY
Kevin GIRAUD	le 5 Février	ANNONAY	Sarah RULLIERE	le 16 Décembre	ANNONAY
Alexandre HERELIER	le 6 Décembre	ANNONAY	Ilona THORAVAL	le 27 Avril	ANNONAY
Lucas LADREY	le 22 Mars	ANNONAY	Lucie TRIOLET	le 28 Août	ANNONAY
Loïc MAISON	le 14 Mars	ANNONAY			

14 MARIAGES À PEAUGRES

Cédric BADEL et Cendrine TRACOULAT	le 25 Septembre	Damien KLEIN et Christelle CROZET	le 5 Juin
Jean-Pierre BAUCE et Ledizia PARISELLA	le 7 Août	Stéphane LECOMTE et Joëlle MILLERY	le 26 Juin
Philippe BERAUD et Édith OLLIVIER	le 27 Février	Didier MARCOUX et Chantal ROUSSON	le 14 Août
Bruno BIENNIER et Nathalie RANDON	le 31 Juillet	Sébastien PRIER et Catherine BERT	le 4 Septembre
Patrick BRUNO et Sukhéna SARUN	le 26 Juin	Mohammed RAFIA et Sylvie FAURIAT	le 27 Février
Philippe GRANGER et Isabelle GAGNAIRE	le 10 Juillet	Philippe RASCLE et Nathalie BANCEL	le 25 Septembre
Laurent GUYOT et Laurence MARTINAUX	le 28 Août	Mickaël RULLIERE et Caroline RIBONI	le 2 Octobre

4 DÉCÈS

Édith BADEL	le 16 Février	Jeanne DUPUY Veuve GROS	le 18 Mai
Joanny Marius DESMARTIN	le 24 Avril	Marie GRENIER Veuve SOUTEYRAT	le 11 Mars

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2000

MOIS	JOURS	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEUX
JANVIER	Ven. 14	Diapos / Pélerinage St Jacques de Compostelle	Comité des Fêtes	Salle St Jacques
FÉVRIER	Sam. 19 Ven. 25 et Sam. 26	Défilé de Mode Bals sous chapiteau	Comité des Fêtes Conscrits	M.T.L. Terrain de sports
MARS	Mar. 7 Ven. 17 et Sam. 18 S. 11, S. 18, D.19 et S. 25	Fougot Bals sous chapiteau Théâtre	Comité des Fêtes Judo-Cub Les Baladins	Terrain de sports Terrain de sports Salle St-Jacques
AVRIL	Sam. 1er Sam. 8 V. 28, S. 29 et D. 30	Concert (chorale de Pélussin) Soirée contes Vogue	Comité des Fêtes Bibliothèque Conscrits	Église M.T.L. Terrain de sports
MAI	Dim. 7 Sam. 27 et Dim. 28	Salon «Histoire du Jouet» Festival des Vieux Métiers	Art et Culture Comité des Fêtes	M.T.L. Village
JUIN	Sam. 17 Ven. 23 Sam. 24	Spectacle de danses Concours de pétanque Fête de l'école	Génération's Dance Football-Club École Les Tamaris	M.T.L. Terrain de sports École
JUILLET	Sam. 1er Sam. 15	Nuit du Tennis Concours de pétanque	Tennis-Club Comité des Fêtes	Terrain de sports Terrain de sports
NOVEMBRE	Dim. 5 Sam. 11	Marche Galop avec les loups (course pédestre)	Comité des Fêtes Comité des Fêtes	Terrain de sports Terrain de sports
DÉCEMBRE	Dim. 3 Dim. 3	Matinée boudins (Téléthon) Loto	Comité des Fêtes École Les Tamaris	Place de l'église M.T.L.

Quatre soirées culturelles seront programmées entre septembre et décembre

JEUNES PEAUGROIS, ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

Nous avons appris avec plaisir que des jeunes de notre commune, complètent leurs études à l'étranger. A ce jour, nous avons recensé :

- **Anne GENIN** prépare un doctorat en Droit Economique Européen à JENA (Allemagne)

- **Jean-Robert GENIN** prépare une Maîtrise en Sciences Forestières au Canada, à Québec

- **Vincent JURDIC** prépare un diplôme d'ingénieur à l'Université de Karlsruhe (Allemagne)

- **Laurent PIRAT** a commencé des études pour 3 ans, d'éducateur spécialisé à Bruxelles (Belgique)

- **Sabine TAVENARD** perfectionne ses connaissances musicales au Conservatoire Supérieur de Musique de Freiburg (Allemagne).

• Autres étudiants oubliés et non connus, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour être cités dans cette rubrique du prochain numéro.

DISTRIBUTION DE L'EAU

Le Syndicat des eaux ANNONAY SERRIÈRES, qui a en charge la distribution de l'eau dans le canton et donc sur notre commune, a décidé de confier à la CISE, qui gère le réseau, les travaux pour la traversée des voies communales lors des nouveaux branchements. Cette décision est applicable à tout permis déposé après le 1^{er} janvier 2000. Les nouveaux propriétaires conserveront le choix de l'entreprise pour la mise en place des canalisations sur leur terrain.

FIN DE MILLÉNAIRE APOCALYPTIQUE



• Nul doute que la nuit du 27 au 28 décembre 1999 restera gravée dans les mémoires.

• En effet, pendant plus de 2 heures, des vents d'une rare violence, atteignant parfois plus de 160 kms heure, ont soufflé sur toute la région. Notre commune n'a pas été épargnée.

De nombreux arbres plus que centenaires ont été déracinés et renversés, d'autres brisés. Des toits de grange ont été emportés, des tuiles cassées, etc... Les dégâts matériels sont très importants, mais par chance personne n'a été blessé.

• On n'ose imaginer le nombre de victimes qu'il y aurait eu, si «ce phénomène» s'était produit de jour.

• Espérons ne jamais revoir cela.

OLIVER ET FRIMOUSSE

Deux Nouvelles Entreprises

Dans les locaux laissés vacants par la Sté AD HOME, c'est Jean-Philippe OLIVER qui s'est installé. Ce jeune ex directeur des ventes dans la distribution est venu "par hasard"

dans la région annonéenne et plus précisément à la pépinière de Grosberty où rapidement les locaux se sont révélés insuffisants. Un passage par Pupil et voilà notre chef d'entreprise attiré par notre commune

où il implante 2 sociétés : OLIVER S.A., spécialisée dans la vente de consommables pour l'informatique, et FRIMOUSSE qui distribue des produits cosmétiques orientés vers la fête. Ces deux sociétés travaillent avec la grande distribution.



Actuellement 5 personnes, dont l'épouse de M. OLIVER occupent les locaux qui devraient rapidement s'avérer trop petits. Des projets d'extension hantent l'esprit de cet entrepreneur avec des créations d'emplois à la clé. Nous souhaitons la bienvenue et un fort développement à ces sociétés.

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Diplômée en juin 1993, Martine a travaillé 6 ans en service hospitalier à Lyon. Son souhait était, depuis 1 an, de venir travailler dans notre région. Une opportunité s'est présentée.

Depuis le mois d'octobre 1999, Martine BRONDEL a rejoint Laurent DEYGAS, infirmier libéral déjà installé depuis 1 an, et ils travaillent en collaboration.



Les soins sont assurés 7 jours sur 7 à domicile et au cabinet infirmier, où une permanence a lieu du mardi au vendredi de 7h00 à 7h30 et sur rendez-vous au bureau toute la journée.

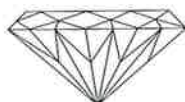
Contact téléphonique : 04.75.32.51.15.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

Ets MONTAGNE

Articles Cadeaux
Atelier de réparation

37, Av. Gabriel péri - 38150 ROUSSILLON
Tél. : 04.74.86.25.51



**VIRGINIE GAUNARD
ET KARINE BOSSAN**



Bienvenue à Virginie GAUNARD et à Karine BOSSAN, nos deux nouvelles institutrices nommées à l'école publique de Peaugres le 1er septembre 1999.

La direction de l'école est assurée par Virginie GAUNARD qui après



un séjour dans la Basse-Ardèche a demandé sa mutation dans notre région où elle compte bien s'installer.

Karine BOSSAN est, quant à elle, originaire de Charmes sur Rhône. Elles ont supporté les désagréments d'un changement de local mais elles apprécient maintenant le confort de leur nouvelle école flambant neuve.

Nous leur souhaitons un long séjour dans notre village.

**MÊME COMMERCE...
AUTRES VISAGES...**

Depuis le 1er juillet 1999 Françoise et Alain vous accueillent à "Micado", le bureau de tabac de Peaugres.

A Micado chacun peut y trouver son bonheur : toute la gamme des bonbons Haribo pour les enfants... un rayon maroquinerie cuir d'excellente qualité... un grand choix d'articles cadeaux, montres, papeterie scolaire, appareils photos jetables et pellicules, carterie... un rayon presse bien achalandé et possibilité d'obtenir

sous 48 h les ouvrages commandés. D'autres services encore : location des courts de tennis, photocopies, fax, travaux photos réalisés par un professionnel à un prix très très compétitif.

Cette liste n'est pas exhaustive : très attentifs aux besoins des clients Françoise et Alain sont prêts à envisager d'autres services si nécessaire, vos suggestions seront les bienvenues. Et c'est aussi pour mieux vous servir qu'ils font la journée non-stop de 6h à 19h30 et de 6h30 à 12h30 le dimanche matin. Françoise et Alain nous ont confié avoir été touchés par la sympathie de leurs clients... Tous ceux qui ont poussé la porte de Micado savent qu'ils nous le rendent bien !



**AUTOROUTE A7
SORTIE ANNONAY
RN 82 - Peaugres
Tél. 04 75 33 00 32
Fax 04 75 67 78 75**

<http://www.safari-peaugres.com>
e.mail : safari@safari-peaugres.com

**SAFARI
DE
PEAUGRES**
ARDECHE

**COMPRENONS
LA NATURE**



SNC MICADO

Rue Principale Peaugres
Tél. 04.75.34.84.11 - Fax 04.75.32.51.58

Françoise et Alain : buralistes
presse, bimbeloterie, photocopie, fax,
développement photos, pressing
et mille et une idées cadeaux...

Horaires : du lundi au samedi de 6h00 - 19h30 (non stop) - le dimanche de 6h30 - 12h30

Menuiserie - Ébénisterie
Restauration de meubles anciens

Pierre Bargaes

Le village - 07340 Peaugres
Tél. 04 75 32 51 46 - GSM : 06 62 80 80 04

DEUX SERVITEURS

Depuis de nombreuses années, il y a dans notre commune une tradition que peut-être beaucoup d'entre vous ne connaissent pas :

- Les jours d'élection, l'urne, dans laquelle nous déposons nos bulletins, est fermée le matin à 8 heures précises par notre ami Auguste LINOSSIER, plus connu sous le diminutif de "Guste". Et c'est encore lui qui, le soir à 18 heures, revient l'ouvrir afin que les élus puissent procéder au dépouillement.

Il a la garde de cette clé en permanence, mais un double est conservé précieusement en mairie.

C'est également lui qui, tous les matins, ouvre la porte de l'église et qui la referme tous les soirs entre 18 et 19 heures selon la saison.

Pour le bien-être des fidèles, il s'occupe aussi du chauffage qu'il met en route en semaine s'il y a des offices et les dimanches matins suivant la température extérieure. Tous ces menus services exigent beaucoup de disponibilité, et notre ami Guste n'a jamais manqué un rendez-vous.



Finis le temps où le "célèbre Don CAMILLO" se suspendait de toutes ses forces au bout d'une énorme corde pour faire tinter les cloches.



Notre "sonneur" des temps modernes, en l'occurrence Jean DUCLOS, n'a pour se faire les muscles qu'un petit boîtier muni de boutons sur lesquels il n'a qu'à appuyer pour que les 2 cloches de notre clocher se mettent à carillonner.

CONSCRITS 2001 - 2002

Les conscrits des classes 2001 - 2002 sont déjà prêts et vous attendent nombreux lors de la vogue annuelle qui aura lieu du 27 avril au 1er mai ainsi qu'au tir à la seille le dimanche 30 avril sur la place de l'église à 11h30. Ambiance Garantie.

D'avance nous vous remercions de l'accueil que vous nous ferez lors de notre tournée des pognes.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser si lors de cette vogue nous manifestons un peu trop fort notre enthousiasme.

Notre équipe se compose :



1er rang assis : Aurélie BUFFA, Flavie CHARDON, Angélique MOULIN, Rémy FRANC, Franck VEYRE, Stéphane COURBON, Audrey TIRABI ;

2ème rang debout : Christophe BESSET, Fanny CHANTELAUZE, Vanessa DANAY-ROLLE, Nicolas BOUCHET, Mickaël MAISONNIAL, Élodie CROZET, Romaric GILLET, Christelle VÉQUAND, Sylvain SEIVE, Nicolas DESSEUX, Christophe BADEL, Stéphane REBOULET, Léo GAGNAIRE, Aurélien CHALAYE, Virginie RICHARD et David ROUX.

Absents : Mathieu DUCHAMP, Jérôme FARE, Odile SEIVE, Pierre-Alexandre DUCHAMP, Nadine JACOB, Amandine NIZZA, Romain POIX, Philippe RICHARD, Pauline SEIVE, Gwenaél FOROT, Gaëlle VERON, Tristan TAVENARD, Jean-Marc THOMAS et Élodie CERNICCHIARO.

LA POPULATION DE PEAUGRES À TRAVERS LES ÂGES

1593.....600 habitants
1831.....931 habitants
1856.....1 059 habitants
1861.....1 009 habitants
1872.....976 habitants
1876.....972 habitants
1881.....996 habitants
1886.....1 004 habitants
1891.....972 habitants
1896.....869 habitants

1901.....847 habitants
1906.....796 habitants
1911.....703 habitants
1921.....719 habitants
1954.....591 habitants
1962.....572 habitants
1968.....578 habitants
1973.....664 habitants
1975.....654 habitants
1976.....725 habitants

1978.....838 habitants
1980.....948 habitants
1982.....1 028 habitants
1984.....1 079 habitants
1986.....1 350 habitants
1990.....1 461 habitants
1996.....1 648 habitants
1999.....1 718 habitants

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'AN 2000

Vendredi 7 janvier, au nom de Louis GARNIER, Maire et de l'ensemble du conseil municipal, Philippe DOZANCE, premier adjoint présentait les vœux de la municipalité pour l'année 2000 :

"Je ne me préoccuperais pas de savoir si nous sommes entrés dans le 3ème millénaire ou dans le 21ème siècle, mais je puis vous assurer que je forme pour vous et vos familles des vœux de bonheur, santé... Que l'an 2000 soit pour vous tous, une année de réussite. Je souhaite également que vos associations, vos entreprises, vos magasins, nos écoles, soient prospères et qu'une bonne entente règne entre nous tous ; en somme, que cette nouvelle année, vous apporte tout ce que vous pouvez espérer de mieux et qu'elle se termine mieux que 1999".

Philippe DOZANCE ne pense pas que l'année 2000 sera bien différente des autres années, même si beaucoup ont donné un éclat particulier au changement de millésime. Pour Peaugres, il y aura toutefois deux manifestations de grande ampleur : La quatrième édition du festival des vieux métiers qui se



déroulera les 27 et 28 mai ; et la première édition de "galop avec les loups" qui est programmé le 11 novembre. Comme toujours, la population peaugroise sera sollicitée pour apporter son aide et la municipalité sera également présente auprès des responsables et elle les invite à ne pas se décourager devant le travail à faire.

Il souhaite aux membres des associations, des succès pour les sportifs, un développement harmonieux et surtout un bon fonctionnement. Il rappelle que l'année qui vient de s'écouler a vu la commune investir

dans une nouvelle école (l'un des plus gros investissements du siècle). Sur le plan de la commune, nous parlerons sans doute beaucoup d'intercommunalité. La municipalité espère que de nouvelles entreprises viendront étoffer la zone de la Boissonnette et ainsi accompagner le développement de celles qui y sont déjà implantées.

C'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique réception qui se déroulait, pour la première fois, à la Maison du Temps Libre.

LE SEMEUR

Au cours de vos déplacements, vous avez découvert un être étrange dans le paysage...

Le "sемеur" de Peaugres, sculpture réalisée par Pierre Louis CHIPON, agriculteur et éleveur de chèvres au Col de l'Escrinet est une œuvre entièrement réalisée avec de la ferraille agricole. L'œuvre mesure 3 mètres de haut et pèse 400 kg. L'artiste a été choisi conjointement par la Municipalité et la Direction Départementale de l'Équipement. Cette sculpture est entièrement financée par la D.D.E.

Ce semeur est là pour nous rappeler ce que bien des Peaugrois ont fait par le passé pour que nous soyons ce que nous sommes tous aujourd'hui... des hommes debout !

Chacun de nous lui trouvera un air de ceci ou de cela. Mais sa main arrêtée dans son geste m'inspire sérénité - vérité et surtout prudence.

Alors, veillons sur lui comme il veille déjà sur nous et puis ses petits-enfants arriveront sans doute bientôt...



PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS DE PEAUGRES

JUDO-CLUB	Monique PAYS La Charelle 07340 Peaugres	(04 75 34 86 10)	BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE	Guy SERAYET Le Village 07340 Peaugres	(04 75 67 30 60)
TENNIS-CLUB	Olivier DUSSOPT La Boissonnat 07340 Peaugres	(04 75 34 87 00)	COMITÉ DES FÊTES	Denis MELLOTT La Nohérie 07340 Peaugres	(04 75 34 81 31)
ACTIVITÉS LOISIRS	Dominique AUDOLLENT La Solitude 07340 Peaugres	(04 75 32 51 55)	F.N.A.C.A.	Henri PERRIER Prés Trouillards 07340 Peaugres	(04 75 34 83 55)
FOOT-BALL CLUB	Roland DUCHAMP Dorore 07340 Peaugres	(04 75 34 85 01)	THÉÂTRE DES BALADINS	Colette COMBE Le Village 07340 Peaugres	(04 75 34 80 03)
GÉNÉRATION'S DANCE	Joël BERNÉ Le Bois de Bégut 07340 Peaugres	(04 75 34 81 75)	ASSOCIATION ST MARTIN	Louis COMBE Le Village 07340 Peaugres	(04 75 34 80 03)
O.G.E.C.	Francis DUGAND La Chaux 07340 Peaugres	(04 75 34 82 70)	PEAUGRES ART ET CULTURE	Guy FAURE Montanet 07340 Peaugres	
A.P.E.L.	Valérie SOUSA Les Barres 07340 Peaugres	(04 75 34 83 20)	CLUB DE L'AMITIÉ	André BLANCHIER Pont Martinet 07340 Peaugres	(04 75 34 83 35)
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL	Jeannine CHERPIN Le Village 07430 Colombier-le-Cardinal	(04 75 34 84 16)	AMICALE LAÏQUE (École Publique)	André COSTE Goths 07340 Peaugres	(04 75 32 05 16)
A.C.C.A. (Association de Chasse)	Didier SERAYET Les Varennes 07340 Peaugres	(04 75 67 33 93)	DOUBLE DÉTENTE	Pierre NIZZA Praclos 07340 Peaugres	(04 75 34 82 95)
GYM DU TEMPS LIBRE	Anne-Marie GRANGE La Nohérie 07340 Peaugres	(04 75 34 81 95)	CONSCRITS	Aurélien CHALAYE Gresseras 07340 Peaugres	(04 75 34 89 52)

F.N.A.C.A.

Peaugres - Bogy - Colombier le Cardinal

Une bonne nouvelle, notre comité compte depuis quelques mois 2 adhérents de plus, ce qui porte le nombre à 30. Nous renouvelons nos remerciements au conseil municipal pour sa participation aussi bien morale que financière à la vie de notre comité.

Un nouvel appel est lancé aux personnes qui envisageaient de venir nous rejoindre nous sommes prêts à les accueillir. Pour les intéressés qui n'ont pas la carte de combattant mais ont fait une demande même ancienne. Un courrier risque de leur parvenir dans les semaines à venir. Dans ce cas nous contacter pour renseignements supplémentaires.

De même pour ceux qui ont 65 ans pour les demandes de retraite 2 mois avant la date anniversaire. D'avance merci

Le Bureau : Henri Perrier : 04 75 34 83 55 - Louis Alléon : 04 75 34 86 66

COMITÉ DES FÊTES

Dernière année du millénaire, toute l'équipe se doit de réaliser une animation exceptionnelle. Il y aura les activités choisies par la commission culturelle qui depuis l'an dernier organise des petites manifestations pour toutes les générations de Peaugrois (représentation des "Tambours de Feu" pour les adolescents, spectacle de Noël pour les plus jeunes, diaporamas sur le tour du Chili à vélo et sur le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, défilé de mode,...).

Cette année le Festival des Vieux Métiers sera international avec la venue d'un groupe de BARGE



Conférence de Paul BURGET



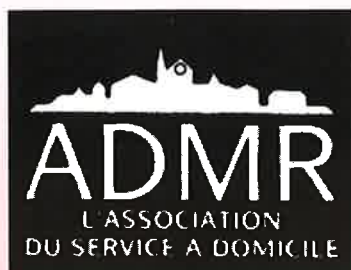
Défilé de mode

(Italie) et de nombreuses surprises qui permettront de laisser un souvenir de l'AN 2000.

Pour que le Festival soit aussi réussi qu'en 1998 il faudra que vous soyez très nombreux avec nous les 27 et 28 mai car si nous suivons l'évolution des visiteurs : 6000 en 1992, 8000 en 1994, 10 000 en 1996 et 12 000 en 1998, combien en 2000 ?

Nous comptons sur toutes les familles de Peaugres pour réussir la fête qui après le Safari Parc fait connaître le village.

Le 11 Novembre "Galop avec les loups" sera l'autre grand rendez-vous des sportifs pédestres.



Aider chacun à bien vivre chez soi

C'est l'Action de l'ADMR. Son objectif : répondre aux attentes de la population (famille, maintien à domicile des personnes âgées, malades, handicapés) par rapport aux tâches de la vie quotidienne.

Les différents services :

- **Aide à la famille :** pour une naissance, une hospitalisation ou simplement une surcharge de travail. Une prise en charge est accordée par les CAF en fonction du quotient familial.

- **Aide aux personnes âgées :** l'aide ménagère permet le maintien à domicile des personnes aidées. Elle effectue les travaux quotidiens, cuisine, entretien de la maison, courses. Elle apporte amitié et réconfort et maintient un lien avec l'extérieur.

Qui peut demander ?

Toute personne retraitée ou ayant besoin d'aide. Après une hospitalisation certaines mutuelles accordent des heures gratuites.

Les différentes prises en charge sont accordées par les caisses de retraite qui fixent le nombre d'heures et la participation de la personne aidée.

- **Service de garde à domicile :** pour les personnes retraitées de la CRAM dont l'état de santé nécessite une présence continue. Pour tous ces services l'Association se charge d'établir les dossiers.

Pour aider les bénévoles certains dossiers étant trop complexes une permanence est assurée à la mairie de Peaugres les 2ème et 4ème jeudi du mois de 14h30 à 17h00.

- **Télé-Assistance :** Filien c'est aussi un service de l'ADMR. Vous êtes âgés et vos enfants vivent loin de chez vous, grâce à Filien 24h/24 nous sommes prêts à répondre à votre appel.

A qui s'adresser ?

- **Aide aux familles :**
Mme Michèle LINOSSIER
04.75.34.88.78

- **Aide aux personnes âgées :**
Mme Françoise GEX
04.75.34.82.71

- **Téléassistance :**
Mme Michèle LINOSSIER
04.75.34.88.78
et Mme Pierrette ROCHE
04.75.34.84.75.



S.N.B.

PLÂTRERIE - PEINTURE - RÉNOVATION

RAVALEMENT DE FAÇADES

Fax : 04 75 67 05 30
"La Pyramide" 12, av. Marc Seguin
07100 ANNONAY

04 75 33 17 31



ONYX

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

AGENCE D'AMPUIS

ROUTE NATIONALE 86 - VERENAY - 69420 AMPUIS

TÉL. 04 74 56 18 59 - FAX 04 74 56 19 09

Télévision Hifi Vidéo Ménager

Agréé Canal+
Canal Satellite
TPS





Robert CADAT

ANNONAY - CENTRE VILLE - Av. Jean JAURES

EUROPOLE - Tél. 04 75 33 52 12



LABORATOIRE
PROFESSIONNEL

VENTE
PHOTO - VIDEO

PORTRAITS
MARIAGES

INDUSTRIE
PUB

04 75 33 50 60

L'ATELIER PHOTO

Philippe Nombret

1, Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

PEAUGRES ART ET CULTURE



Les membres de l'association "Peaugres Art et Culture" proposent depuis 1990, une fois par an, un salon qui présente le savoir de différents types d'activités. Ils s'efforcent d'apporter à tous des images variées, des thèmes choisis.

En 1999, ce fut une rétrospective des thèmes abordés lors des années antérieures. On a retrouvé notamment le travail du bois, du cuir, du verre, de la pierre... La peinture et le modélisme étaient également évoqués.

Un 10ème salon pour s'amuser...

Le thème du jouet a été retenu cette année. De l'Antiquité à nos jours, le jouet a tenu et tient encore une place importante dans l'existence humaine. Le jouet est l'ouverture sur la vie. C'est le premier moyen de relation de l'enfant avec son environnement. Les enfants sont le devenir de l'homme, pour cela l'homme leur crée des jouets. Les enfants vivent dans un monde de jouets ; ceux-ci sont réels ou imaginaires.

Le dimanche 7 mai, à la Maison du Temps Libre, les responsables de l'association proposent une balade à travers l'histoire du jouet. Tous les passionnés qui le désirent peuvent prendre contact avec "Art et Culture" pour venir exposer ou vendre les jouets qu'ils fabriquent, qu'ils collectionnent, qu'ils utilisent encore... Ce sera également l'occasion pour tous les visiteurs de se plonger et se souvenir, avec émerveillement, de leur tendre enfance...

À l'extérieur de la Maison du Temps Libre se déroulera le marché campagnard et artisanal. Tous ceux qui souhaitent y participer doivent se faire inscrire avant le 15 avril auprès des organisateurs.

Art et Culture s'affiche...

Depuis quelques jours, "Peaugres Art et Culture" a son logo. Réalisé par Bernard CASTELOOT, il servira d'en-tête aux différents courriers administratifs et de support aux manifestations organisées par l'association.

BIBLIOTHÈQUE

• Entre le 1er octobre 1998 et le 30 septembre 1999, plus de 7500 livres ont été empruntés par les lecteurs de la bibliothèque communale. Un nombre en constante évolution depuis quelques années.

• En Août dernier, les responsables du "clos du lecteur" ont eu le plaisir d'accueillir parmi leurs lecteurs la 300^{ème} famille peaugroise (depuis l'ouverture en 1984). Une centaine de familles viennent régulièrement à la bibliothèque. La collaboration avec la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) de l'Ardèche et l'achat régulier de livres par la bibliothèque permettent aux lecteurs de trouver un choix varié et intéressant. Si toutefois, vous souhaitez des ouvrages qui ne sont pas sur les rayonnages, n'hésitez pas à les demander. Rappelons à cet effet, l'existence du cahier "réservations" où les lecteurs sont invités à noter les références des ouvrages qu'ils souhaiteraient lire.

• La bibliothèque de Peaugres c'est une équipe de quinze bénévoles qui tout au long de l'année assurent plus de 350 heures d'ouverture au public auxquelles il faut ajouter les permanences pour les écoles, les réunions de travail et les opérations spéciales organisées tout au long de l'année.

• La bibliothèque de Peaugres c'est une association dynamique, qui ne manque pas de projets mais qui manque de plus en plus d'es-

pace... L'installation dans un nouveau local permettrait de promouvoir davantage la lecture et de satisfaire au mieux ses nombreux adhérents.

• Une date à retenir : Samedi 8 Avril - Si Annonay m'était conté...

• Cette année, la soirée organisée par la bibliothèque, se déroulera à la Maison du Temps Libre, le samedi 8 avril à 20 heures 30.

François BASSAGET proposera, en images, une balade historique dans les ruelles d'Annonay. Il nous racontera le passé de cette ville aux sept collines, riche de demeures et de souvenirs.

Une animation gratuite, ouverte à tous (adhérents ou non). François BASSAGET présentera, à cette occasion, son livre "Histoire illustrée d'Annonay en 300 photos et cartes postales anciennes" dont il a réservé la première lecture aux Peaugrois.



• **Le clos du lecteur : mode d'emploi**

Cotisation : Elle est familiale, annuelle et modeste (50 francs)

Prêt : Chaque membre de la famille peut emprunter trois livres

Durée : Trois semaines.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14 h à 15 h
- Samedi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h

Adresse : Rue principale face au centre commercial "Les chantrelles"

Composition du bureau :

Président : **Guy SERAYET**

Vice-Présidente : **Liliane PIRAT**

Secrétaire : **Dominique MARON**

Trésorière : **Christiane JURDIC**

Membres : **Josiane AOURAGH, Henriette BERT, Monique CAILLET, Angélique COMBE, Odile DEHAVANNE, Jeannine MIOLON, Nicole RANDON, Suzie RAYNAUD, Odile TAVENARD, Jocelyne TIRABI, et Josette TORRESIN.**

GÉNÉRATION'S DANCE



L'association "Génération's Dance" propose des cours de danses de société (rock, tango, cha-cha, valse)

aux adultes et des chorégraphies modernes aux enfants et ados. Ces cours sont animés par Jean-Luc POLLINA.

Les jeudis de 16h45 à 17h45 pour les enfants et de 17h45 à 18h45 pour les ados.

Un jeudi sur deux à 20h45 pour les adultes débutants.

Un vendredi sur deux à 20h45 pour les adultes en perfectionnement.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

- **M. Joël BERNE** (Président)
au 04 75 34 81 75
- **Mme Christine DAMON**

- (Secrétaire) au 04 75 67 30 04
- **Mme Joëlle MICHEL** (Trésorière)
au 04 75 34 87 82
- **Mme Véronique COURBON**
(Membre).



Cours d'enfants

TENNIS CLUB DE PEAUGRES



Le Tennis Club poursuit en ce début d'année 2000 ses activités avec toujours le souci de favoriser la pratique du Tennis au plus grand nombre.

L'année écoulée est à la fois une année de transition et une année de continuité. Transition avec la mise en place en juin 1999 d'un nouveau bureau du fait du renouvellement de plusieurs de ses membres. Il nous est donné ici l'occasion de saluer et remercier encore les dirigeants précédents pour leur action à la tête du club pendant de nombreuses années. Continuité car les grandes lignes de la politique du club ne changent pas. L'école de Tennis est toujours la priorité. Cette année, elle accueille 40 enfants de 5 à 15 ans, en différents groupes, tous encadrés par Nouprath POU (moniteur breveté d'Etat) :

- un groupe de mini-tennis
 - 3 groupes d'initiation et de perfectionnement
 - un groupe d'initiation "ados"
 - un groupe de compétition.
- Il faut noter les bons résultats des plus jeunes et notamment de Romain DJERRAF et Aymeric ARCHIER qui sont cette année classés 30/2 en étant nés en 1988. Nouprath est le moniteur commun

de six clubs de la région d'Annonay qui se sont réunis afin de pouvoir bénéficier plus facilement de ses services.

Les adultes ne sont pas oubliés. Une équipe Senior Dames et une équipe Senior Messieurs sont engagées en championnat Drôme Ardèche avec le souci de toujours plus intégrer les jeunes de l'Ecole de Tennis à ces compétitions pour mieux les faire progresser. D'autre part, le tournoi interne qualificatif pour l'Omnium est organisé



chaque année, un homme et une dame sont qualifiés pour une phase interclubs.

Des stages d'initiation et de perfectionnement pour les adultes débutants sont aussi en projet pour la saison.

Enfin, une Nuit du tennis ouverte à tous, licenciés ou non, est programmée pour le mois de juillet 2000. Ce sera l'occasion d'échanger

quelques balles en toute décontraction et de se réunir autour d'un barbecue.

Le Club vit, son école de Tennis prend toujours plus d'importance. Elle fait de notre club un de ceux présentant la moyenne d'âge la moins élevée, les deux tiers des adhérents ont moins de 18 ans. Il faut profiter de cette jeunesse pour être toujours plus vivants et dynamiques.

Le but du Club reste de favoriser la pratique du Tennis au plus grand nombre. La licence est valable un an, du 1er octobre au 30 septembre, il est toujours temps de la retirer auprès des membres du Bureau. Les tarifs sont étudiés pour permettre à tous de devenir membre du Club.

L'assemblée générale du Club aura lieu le 26 juin 2000. Nous vous y attendons très nombreux, que vous souhaitiez être membre actif du

Club, du Bureau ou simplement parce que vous vous intéressez à la vie de votre association. L'esprit du club doit subsister, fait d'amitié et de collégialité.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres du Bureau qui sont là pour vous aider à mieux vous intégrer à la vie du Club.



LA PEAUGRETTE A SOUFFLÉ SES 10 BOUGIES



On l'annonçait rayonnante, elle fut exceptionnelle. Cette 10^e édition, minutieusement préparée, fut bien l'apothéose attendue. Elle restera dans les annales et sera gravée dans l'histoire locale.

Une fois de plus, l'organisation a été au niveau de l'événement grâce aux bénévoles qui ont, chacun à leur poste, rempli leur rôle à la perfection. On ne les remerciera jamais assez, les Peaugrois en se mobilisant savent créer une ambiance conviviale que les villages environnants nous envient.

Pour une fois, la météo était clémente, ni pluie ni vent. Coureurs, organisateurs et spectateurs s'en réjouirent. Une montgolfière put, enfin, être gonflée pendant que les féminines du club intercommunal de foot effectuaient une démonstration de tennis ballon tout en faisant la promotion du foot féminin. Innovation également avec la note musicale offerte par les musiciens



Une panthère surprenante qui a couru les 10 éditions de la Peaugrette !



Le trio gagnant du 1^{er} semi-marathon en 90 était présent 10 ans plus tard sur 9 kms et toujours en tête ! De gauche à droite : José GALLEGRO (1^{er} en 90), Serge SARTORI et Christian CAZORLA.

de Boulieu au milieu de coureurs invités à se déguiser. Si les clowns se firent beaucoup remarquer avec Batman et une panthère toujours jeune, les Peaugrett's Girls pleines d'entrain marquèrent brillamment l'événement.

Après que chaque participant et bénévole se soient vu offrir un tee-shirt anniversaire, les courses enfants furent lancées. Ils furent 350 à participer aux plus belles courses de l'après-midi car c'est

des courses Drôme Ardèche (2^e derrière Valence). Si le plateau du 9 km fut particulièrement relevé avec la nouvelle victoire du duathlète Christian Cazorla (Pélussin) et de l'internationale Josette Colomb (Bourgoin), l'heureuse surprise eut lieu sur 21 km où Nicolas Pasquion (Roiffieux) établit un nouveau record de l'épreuve qui demeurera à jamais. Noëlle Laboury (Annonay) remporta l'épreuve chez les féminines.



Les Peaugrett's Girls en plein effort ont marqué les 10 ans.

toujours un réel plaisir de voir gambader ces petits mais surtout, ils représentent l'avenir. D'ailleurs, les bénéfices seront reversés, comme chaque année (21 500 F. en 99), aux écoles et aux associations locales pour la promotion du sport chez les enfants et les jeunes. Les courses adultes avec 638 concurrents figurent encore en 1999, en popularité, dans le peloton de tête

Le soutien de quelques 120 sponsors permit de doter généreusement en lots tous les participants dans la Maison du Temps Libre décorée pour l'occasion par des fanions réalisés par les enfants des 2 écoles. L'on pouvait découvrir également une exposition rétrospective sur les 9 premières Peaugrette, un zoom arrière nostalgique qui fit apparaître tout le chemin parcouru depuis le

début de cette belle aventure lancée en 1990 par la Commission Municipale Sports et Loisirs et organisée avec le Comité des Fêtes.

La marche de la Peaugrette a eu lieu encore le dimanche précédent le 11 Novembre. Le petit vent frais du matin n'a pas découragé les 480 marcheurs inscrits qui ont sillonné la campagne qui s'étend entre Peaugres, Peyraud, Bogy, Colombier et St Cyr sur des beaux parcours concoctés par Jean Grange. Les organisateurs ont eu une pensée émue pour Joanny Desmartin qui avait été, les années précédentes, un des principaux artisans de cette découverte de la nature autour de Peaugres. Cette marche sera reconduite le 5 Novembre 2000.

Et la Peaugrette ? Elle a du succès, c'est sûr. Elle plaît beaucoup dans sa forme actuelle, c'est vrai.

Mais à cause de la lourdeur de l'organisation et pour des raisons de sécurité, elle a besoin d'être allégée et donc de changer de formule et de ce fait... de nom !

Ainsi, la Peaugrette qui a soufflé ses 10 bougies le 11 Novembre dernier s'efface et fait peau neuve.

GALOP AVEC LES LOUPS la remplacera le 11 Novembre 2000.

Ce nouveau concept original et



Des bénévoles fidèles parmi les fidèles.

attirant aura le même but : promouvoir le sport chez les enfants de Peaugres.

Les courses enfants seront maintenues. Chez les adultes, une seule course de 12 km emmènera les coureurs en direction de Bogy, traversera le Château des Célestins à Colombier le Cardinal ainsi que la promenade à pied du Safari Parc...

pour arriver ensuite au terrain de sports.

Nous espérons que vous viendrez encore nombreux nous aider à réussir cette grande journée de sport devenue traditionnelle à Peaugres.

L'équipe organisatrice de la 10^e Peaugrette
Yves RIVORY, Christian CROS,
Yvan BUFFA, Guy DESPINASSE,
Joël GAUTHIER, Daniel PIRAT.

**A Peaugres,
après La Peaugrette...
le 11 novembre 2000**



- **Trois communes traversées**
- **12 kms sur routes et chemins**
- **Traversée des couloirs du château des Célestins**
- **Traversée du parc à pied du Safari**
- **Courses enfants**
- **Inscriptions sur place uniquement**

GALOP AVEC LES LOUPS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association compte à ce jour 72 licenciées.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que nous venons assouplir, étirer et relaxer notre corps et notre esprit grâce aux cours de gymnastique volontaire animée par Simone SOUVIGNET. Notre association se veut ouverte

à tous ; si les femmes sont omniprésentes, la présence de messieurs n'est pas défendue !!!

Nous nous réunissons dans d'autres occasions pour maintenir une bonne entente et côtoyer toutes les licenciées (marche, repas, et cette année la galette des rois le 17 janvier).

Les horaires :

Lundi 20h à 21h
Mardi 8h30 à 9h30
Vendredi 15h15 à 16h15
Venez nous rejoindre ou simplement essayer quelques cours, vous serez toujours les bienvenues.

Le bureau :

Présidente :
Anne-Marie GRANGE
Tél : 04 75 34 81 95
Secrétaire :
Sylviane GRENIER
Tél : 04 75 67 33 66
Trésorière :
Nadine BETTINI
Tél : 04 75 67 34 08
Membres actifs :
Odile COSTE,
Véronique GARNIER,
Véronique MOINE,
Muriel SERAYET.





Le club intercommunal ne cesse de croître et va atteindre l'an 2000 avec plus de 300 licenciés ; ce qui n'est pas sans poser certains problèmes dans la gestion des terrains mis à la disposition par les communes et répartis de la façon suivante :

St Cyr : un terrain homologué pour le Foot à 11, plus un terrain d'entraînement éclairé.

Félines : un terrain pour le Foot à 11 éclairé.

Peaugres : un terrain pour le Foot à 7 éclairé.

Aussi le terrain pour le Foot à 7 prochainement opérationnel à Félines sera apprécié.

Comme par le passé, le club continue de travailler en étroite collaboration avec les trois municipalités. La politique du bureau reste inchangée en recommandant la

pratique du sport par tous et n'empêche pas la réussite sportive.

En effet, les jeunes ont de brillants résultats et en catégorie "benjamins" ont obtenu le titre de champion Drôme-Ardèche "promotion d'excellence" et les équipes féminines adultes 1 et 2 ont également connu la réussite sportive.

La première termine en tête de son groupe en championnat national 1B et 3e du championnat de France dans cette catégorie ; et accède en championnat d'élite soit parmi les douze meilleures équipes de France où elle tient le rôle du "petit poucet" mais l'essentiel n'est-il pas de participer et combien de sportifs ne rêvent-ils pas de connaître ce bonheur ?

La seconde devient championne Drôme-Ardèche et accède en championnat Rhône-Alpes.

Cette magnifique réussite sportive entraîne de nouvelles obligations et permet avec l'aide des trois municipalités et de partenaires la



Groupe Benjamins - Saison 98/99

création de deux contrats emplois jeunes.

Le club intercommunal est devenu au fil des années une petite entreprise gérée uniquement par les bénévoles et plusieurs jeunes se sont joints à l'équipe en place, ce qui est appréciable pour l'avenir. Toutefois, c'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe dirigeante en place accueillerait de nouveaux bénévoles.

Toute personne intéressée peut contacter le Président Roland DUCHAMP au 04 75 34 85 01.

P.S. : Un week-end à retenir et à ne pas manquer : celui du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2000 où le club fêtera sur les 3 communes sa 35e année et la section féminine sa 20e dans la simplicité, la bonne humeur et le fairplay : valeurs essentielles du club.



Féminines 98/99

JUDO



Pour la saison 1999/2000, le judo club ne se porte pas trop mal avec ses 60 licenciés.

Malheureusement, nous avons dû fermer le 1^{er} groupe des minis poussins de 4 à 5 ans par manque de licenciés (4). Nous espérons dès la rentrée prochaine reprogrammer ce groupe, qui est bien entendu l'avenir du judo.

Sur le plan sportif et résultats ça ne va pas mal du tout !

Il y a un an, le regroupement des clubs d'Annonay, Davézieux, Peaugres, Roiffieux, Satillieu et St Maurice l'Exil en dojo nous permettait de nous entraîner régulièrement entre clubs et de monter deux équipes, une, en junior et une, en cadet. Les juniors ont déjà pu mettre en évidence leurs performances puisqu'ils terminent Vice Champion régional ; quant aux cadets nous

attendons qu'une date soit programmée afin qu'ils puissent s'exprimer sur les tatamis, mais nous leur faisons une confiance absolue lorsqu'il s'agit de défendre leurs clubs.

Thierry BADOUART, bien que blessé à la cheville a déjà obtenu en milieu de saison de bons résultats, puisqu'il est champion Drôme Ardèche. Thierry continue sport études à Grenoble, il tire en catégorie junior. Nous lui souhaitons plein de bons résultats et du courage car il n'est pas toujours facile d'allier le sport de haut niveau et les études. Il est depuis juin ceinture noire.

Dans la catégorie junior Myriam KHALID, termine 3^{ème} Drôme Ardèche.

Martin PAYS est rentré en sport études à Lyon, il se prépare pour les inter-régions, puisqu'il a terminé dans les 7 premiers régionaux lors des régionales.

De très bons résultats de la part des cadettes : Julie BRUYERE termine 3^{ème} aux régions et Estelle MEYER 3^{ème} en Drôme Ardèche.

Julie ira aux inter-régions dans

l'objectif, tout comme Martin, d'une sélection nationale.

Souhaitons à nos champions, toutes catégories confondues, bonne chance. Félicitations aux licenciés du Jujitsu, l'ambiance y est chaleureuse, mais évitez de les attaquer, elles et ils ont du répondant. Dès la saison prochaine vous pourrez rejoindre cette sympathique équipe et apprendre les différentes techniques de cet art martial, qui est une discipline "self défense".

Un remerciement à l'entraîneur Emmanuel PETIT ; nous savons que ce n'est pas toujours facile d'enseigner dans un club comme le nôtre, avec des moyens financiers très limités, c'est dommage ! Mais ne désespérons pas.

Composition du bureau :

Présidente : Monique PAYS
04 75 34 86 10

Trésorière : Nathalie BADEL

Bureau : Didier SERAYET
et Thierry NAGENRAUFF

Directeur sportif : Emmanuel PETIT
04 75 05 38 28

ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE PEAGRES)

Les résultats de notre association restent toujours aussi encourageants.

Tant au niveau du nombre d'adhérents (environ 80 personnes) qu'au niveau du travail fourni par tous les sociétaires dévoués se sentant concernés par cette passion qu'est la chasse.

Aujourd'hui les chasseurs ne parlent plus de tableau, mais préfèrent évoquer le côté convivial que leur procure ce loisir avec le passage obligatoire du casse-croûte matinal.

Pour certains d'entre nous cette passion dure toute une année, à travers les actions que nous réalisons. En effet, la survie de notre gibier dépend uniquement des efforts que nous lui apportons, car en l'espace de quelques années notre territoire a changé (nombre de constructions récentes, nouvelles pratiques agricoles, voies rapides, déviation...). Le gibier n'a pas toujours su s'adapter entraînant parfois sa disparition totale. Nos efforts ont montré qu'avec l'aide de l'homme et le respect de notre nature, le gibier peut y retrouver son instinct sauvage et se repeupler.

Pour cela nous avons réalisé des garennes (afin de réintroduire les

lapins dans les secteurs où ils avaient entièrement disparu), créé des sauts de clôtures (pour respecter les agriculteurs et les propriétaires de terrains que nous traversons)...

Ces travaux ont été effectués lors des journées cynégétiques par une partie de nos sociétaires et ont été poursuivis par nos 4 mousquetaires, que nous remercions au passage.

Effectivement, pour beaucoup d'entre nous le temps libre est restreint, pouvoir compter sur des personnes que la joie de la retraite a rendu plus disponible, reste vital pour notre association et bénéfique pour tous (ramasseurs de champignons, marcheurs...).

J'en profite pour remercier plus particulièrement le travail méthodique et la convivialité de M. André MESCLON durant ses 9 années de présidence, ainsi que Michèle sa femme pour sa sympathie et sa délicieuse recette des abats, qu'elle ne nous a pas dévoilée !!!

Notre désir est de pouvoir faire partager notre passion à nos enfants et amis pour qu'ils puissent à leur tour en faire autant plus tard. Afin de garder cet esprit d'équipe et que les sous bois et les champs restent



accessibles à tous, respectons notre environnement.

Je remercie les agriculteurs pour leur collaboration et je souhaite à tous les sociétaires une bonne ouverture et une excellente saison de chasse 2000.

D. SERAYET

Composition du bureau 99/2000 :

Président : Didier SERAYET
04 75 67 33 93

Vice-Président : Serge GUION

Secrétaire : Gérard SASSOLAS
04 75 67 31 61

Secrétaire Adjoint : Pierre FANGET

Trésorier : Richard SERRANO

Trésorier Adjoint : Stéphane BOSC

Membres : Claude CROZET - Louis

REYNAUD - Joël MONTABONNET

Membres Non Chasseurs : Patrice

BOUDIN - Jean-Marc GUION - Michel SEIVE.

ACTIVITÉS LOISIRS

Présidente : Mme Dominique AUDOLLENT
(04 75 32 51 55)

Trésorière : Mme Jacqueline CHOMEL
(04 75 67 32 85)

L'association continue à proposer des activités diverses essentiellement aux enfants de Peaugres. Elle souhaite vivement que des suggestions se fassent jour pour le futur et que des bonnes volontés se fassent connaître.



• Centre Aéré :

Responsables :

Mme Odile NOEL (04 75 67 33 83)

Mme Nadine CHANTEPY (04 75 67 30 28)

Mme Josiane AOURAGH (04 75 67 34 68)

Le centre de loisirs a fonctionné 3 semaines en Juillet et 2 semaines en Août. Il a accueilli 61 enfants dont 51 de Peaugres. Plusieurs sorties ont

été proposées à la grande joie des enfants et notamment : visite de l'espace zoologique de St Martin La Plaine, de la forêt aux insectes géants, la base nautique de Vion et plusieurs sorties piscine. Un mini camp de 3 jours à Pélussin a fonctionné avec 19 enfants. L'activité VTT a été fort appréciée.

PROJET :

- Pour les vacances de **Pâques 2000**, une descente du Rhône, sur une péniche de l'environnement pendant une semaine est envisagée. Une réunion sera proposée pour l'information des familles.

- **Été 2000** : le centre aéré et éventuellement des camps seront mis en place en temps utile (renseignement dans le Réveil ou auprès des responsables).

• Piscine :

Responsables :

Mme Odile COSTE (04 75 32 05 16)

Mme Noëlle SASSOLAS (04 75 67 31 61)

Mme Véronique GARNIER (04 75 67 30 94)

L'activité piscine compte cette année 54 enfants. Les enfants sont

pris en charge par l'association à 17h15 à l'abri-bus jusqu'au retour du car à 19h15. Ils sont accueillis par des bénévoles de l'association toujours aidés de 2 parents. Les enfants bénéficient de 45 minutes de cours avec des maîtres nageurs dont 10 minutes de jeu. Il est prévu 14 cours pour l'année scolaire.

• Théâtre :

Responsable :

Mme Odile NOEL (04 75 67 33 83)

Un cours de 12-14 ans fonctionne avec 12 enfants dont 5 anciens. L'activité dure 1h30 par semaine et est animé par Armelle JAMONAC. Un spectacle est prévu en fin d'année.

• Baby-sitting :

Responsable :

Mme Simone BRONDEL (04 75 34 80 34)

Vous avez un problème de garde d'enfants ? Nous tenons à votre disposition une liste de jeunes filles intéressées pour faire du baby-sitting.

• **Yoga** : Un groupe d'une douzaine d'adultes suit les cours d'1h30 tous les mercredis soirs à la Maison Temps Libre sous la direction de Mme Cécile BAUDRY (04 75 34 56 50).

CLUB DE L'AMITIÉ

L'an 2000 vient de sonner et le club a fêté ses 10 ans d'existence, dans la bonne humeur ; l'amitié étant de mise puisque c'est sa devise !

L'amalgame entre anciens et plus jeunes se passe très bien, le meilleur accueil sera réservé aux nouveaux retraités.

Au cours de l'année passée deux sorties furent programmées, en mai dans le Beaujolais, en août à la Jasserie, deux belles escapades pleines de bonne humeur et aussi soirées saucisses le mercredi, après une homérique pétanque.

Les activités n'ont pas faibli, le mercredi boules et cartes, le lundi randonnée et le jeudi une marche, cette dernière est à son début.

Donc pas mal de loisirs pour nos 71 adhérents. Le club est en bonne

voie pour une nouvelle décennie ; venez nous rejoindre...



SALLE DOUBLE DÉTENTE



Notre association est constituée d'une vingtaine d'adhérents. Nous avons pris un abonnement à Canal Satel-lite pour faire des soirées sympatiques.

La salle contient : deux jeux vidéo, un flipper ainsi qu'un billard et un baby-foot gratuit ; pour les sportifs il y a du tennis de table et un ballon de foot.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier la mairie qui a généreusement contribué à la rénovation de la salle ainsi qu'à toutes les personnes qui ont donné de leur temps.



Nous espérons que vous êtes motivés pour nous rejoindre à la salle double détente.

Les conditions sont les suivantes :

- avoir plus de quatorze ans dans l'année
- le respect du règlement intérieur
- une cotisation de quarante francs

Nous vous remercions et nous vous disons à très bientôt.

Le bureau comprend :

- Un président
- Un vice-président
- Un trésorier
- Un vice-trésorier
- Une secrétaire
- Une vice-secrétaire
- Des conseillers.

O.G.E.C.

ORGANISME DE GESTION DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

L'organisme de gestion de l'école des Tamaris a poursuivi son programme d'investissement relatif aux locaux :

- deux classes maternelles et une classe primaire ont été remises à neuf pendant l'été 1999.
- le grillage qui délimite "la cour des petits" a été changé.

Outre ces travaux de rénovation, des dépenses d'entretien demeurent toujours nécessaires et nous avons à cœur de veiller au maintien et à l'amélioration des conditions matérielles, afin de rendre encore plus agréable l'environnement de nos chères têtes blondes.

Bien que ces travaux représentent des sommes relativement importantes, notre objectif est de ne pas faire augmenter la participation financière des familles.

Au 1er septembre 1999, l'école a passé avec la mairie de Peaugres, une convention relative à un Contrat d'Association conclu entre l'État et les établissements d'enseignement privés.

Composition du Conseil 98/99 :

Président : M. Francis DUGAND

Trésorier : M. Marc ALIBERT

Secrétaire : Mme Christine DAMON

Membres : Mme Catherine BONNET, Mme Jocelyne PONCIN, M. Didier DUCLOS, M. Joël GAUTHIER, M. Bernard GERY, M. Victor GOMES, M. Denis GUERRY, M. Gérard NOYARET.

Boulangerie - Pâtisserie
GABRIELLE et fils

07340 PEAUGRES

Téléphone 04 75 34 82 72

Alimentation - Bar

TRAVAUX PUBLICS
BATIMENT
MOUTOT



Tél. 04 74 87 11 74

Tél. voiture 06 08 73 20 37

Fax 04 74 87 96 51

42520 ST-PIERRE DE BŒUF

Nous remercions bien vivement les annonceurs, l'imprimerie ALPHA, M. NOMBRET (Photographe) et toutes les personnes qui nous ont aidés à la réalisation de ce bulletin.

L'Ecole Publique de Peaugres

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, nous sommes dans notre nouvelle école. Le déménagement a eu lieu un samedi matin avec l'aide des papas et des mamans.

• Notre nouvelle école est très grande : une bibliothèque, une salle informatique, une salle de motricité, trois salles de classe, mais aussi deux grandes cours avec préau : une pour les enfants de maternelle, et une pour les élèves de l'élémentaire. Dans la classe de maternelle, les élèves peuvent profiter d'une salle de repos pour la sieste de l'après-midi. Et notre directrice a même la chance d'avoir un bureau à elle seule !

Comme nous l'avons déjà dit, il y a trois classes mais deux seulement sont occupées : 23 enfants (mais 25 inscrits) dans la classe de maternelle de Virginie GAUNARD (qui est aussi la directrice), et 29 élèves dans la classe élémentaire (du C.P. au C.M.2) de Karine BOSSAN.

Chez les petits, il y a deux aide-maternelles : Annie

SUSSL, le matin (qui s'occupe aussi de la garderie et de la cantine) et Solange RICHARD, l'après-midi (qui s'occupe également de la garderie du soir). Dominique POIX, quant à elle, s'occupe de la cantine et du ménage de l'école.

Nous avons une aide-éducatrice, Ingrid RIOU, qui vient deux journées et demie par semaine : le lundi et vendredi matin avec les élèves de l'élémentaire, et le lundi et vendredi après-midi et samedi matin avec les élèves de maternelle.

Le mardi matin, Sylvie DONES vient nous initier à l'anglais aux C.E.2 et C.M.

Le jeudi matin, c'est au tour de Aude, qui remplace Chantal VILLIEN (en congé maternité) de venir nous faire des cours de musique.



**COMBE
INSTALLATION
MAINTENANCE
ELECTRICITÉ**

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE • DÉPANNAGE
ALARME • MOTORISATION • AUTOMATISME

LA FONTANASSE - 07340 PEAUGRES
TÉL. 04 75 67 31 35
OU 06 62 57 31 35



OLIVERInk®

**CARTOUCHE
JET D'ENCRE
COMPATIBLE**

ZA Boissonnette - PEAUGRES



Les élèves de l'élémentaire vont également à la Maison du Temps Libre tous les jeudis matin pour pratiquer des jeux d'opposition. Les enfants qui restent à la cantine mangent à la salle Saint Jacques, en compagnie des élèves de l'Ecole Privée. La garderie du matin et du soir se passe dans la bibliothèque de l'école, de 7h45 à 8h20, et de 16h30 à 18h15.

Dans notre nouvelle école, il y a deux ordinateurs avec une imprimante chacun, l'un est connecté à Internet ; ça va être super, on va bientôt pouvoir surfer sur Internet ! Et aussi parfois, sur les ordinateurs, on fait des calculs : des additions, soustractions, multiplications, divisions. Et oui, les ordinateurs, c'est fait pour s'amuser mais aussi pour travailler !

Notre belle école n'a pas encore de nom, mais nous attendons les propositions de tous les Peaugrois pour pouvoir peut-être en choisir un.

Nous, nous avons déjà quelques idées : l'Ecole des Génies, l'Ecole du Millénaire, la Belle Ecole,... Peut-être que les vôtres seront moins originales et plus appropriées... A vos stylos !

Les élèves de C.E.2, C.M.1, C.M.2
avec les conseils de la maîtresse.



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association regroupant 34 familles, qui aide et favorise les activités périscolaires et culturelles, grâce à diverses recettes sur 98/99 :

- tombola de Noël
- concours de belote
- soirée familiale "Paëlla"
- subvention communale
- carte d'adhérent
- subvention de la Peaugrette,

cela nous a permis de financer :

- un spectacle de Noël
- une sortie cinéma
- une journée USEP au Safari Parc
- sorties scolaires à Lalouvès et Chattes
- achats de trotinettes et triporteurs pour la classe maternelle.

Pour l'année scolaire 99/2000 :

- le concours de belote du mois de novembre s'est très bien déroulé
- la tombola "Dinde de Noël" a connu également un grand succès. Nous remercions les 2 commerçants de Peaugres qui nous ont aidé, comme chaque année. Il n'y aura pas de soirée familiale organisée cette année.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé en participant aux manifestations.

Composition du Bureau 1999/2000 :

- Président : André COSTE
Vice-Présidente : Isabelle BARD
Trésorière : Christine PILI
Trésorière adjointe : Sylvie HERELIER
Secrétaire : Corinne GUILLART
Secrétaire adjointe : Martine GUILLON.



Les Tamaris, une école tournée ouverte à tous.

8 classes - 10 enseignantes

- 3 classes maternelles
- 5 classes primaires
- une classe par niveau

Des intervenants

- Jane, en anglais : C.E. - C.M.
- Jacques, en sport : classes primaires
- Chantal, en musique : classes primaires et Grande Section de Maternelle

Des valeurs à partager

- le respect
- l'honnêteté
- la valeur de l'effort
- l'acceptation de ses limites et la recherche de ses aptitudes
- l'accueil de tous

Un temps d'éveil religieux

et de catéchèse
pour ceux qui le désirent

Du personnel au service des enfants

- 3 personnes en C.E.S.
- 1 personne en C.E.C.

Une cantine

Repas servis par
"La Toque Friande"

Une garderie

dès 7h30 et jusqu'à 18h30



Du 31 mai au 5 juin 1999, les élèves des Cours Moyens 1ère et 2ème années ont participé à une classe de découverte à Luc En Diois (Drôme) où ils se sont initiés aux arts du cirque.

vers l'avenir

Les activités 1998/99

- conférences-débats
- prévention routière
- concert
- soirée théâtrale
- spectacles, marionnettes
- cirque Pinder-Jean RICHARD
- animations contes
- défis lecture
- visites : Musée de l'Alambic, Musée Canson, Safari parc, Miellerie, Fermes pédagogiques, Vienne, Ville Gallo-Romaine
- classe de découverte pour les CM
- fête de l'école

Un espace récréatif exceptionnel

- un terrain de foot
- un terrain de basket
- un terrain de volley
- un arborétum
- des aires de jeux

Des projets

- Connecter l'école sur l'Internet par l'intermédiaire du Syndicat des Inforoutes

Un O.G.E.C.

Organisme de Gestion compétent au service de l'école



Une A.P.E.L.

Association de Parents d'Elèves dynamique : 120 familles



A.P.E.L.

L'association des parents d'élèves est représentée par 17 membres, elle regroupe 120 familles.

Le rôle de l'A.P.E.L. est de participer aux financements des sorties extra-scolaires : voyages de classes, spectacles, classe de découverte... mais aussi une partie des petites fournitures, abonnements, matériels divers dont ont besoin les maîtresses tout au long de l'année.

Grâce aux bénéfices du loto, de la fête de juin et de la subvention municipale, nous pouvons faire plaisir aux enfants.

Pour cette année, le don de la Peaugrette, nous a permis d'acheter du matériel pédagogique pour les classes de maternelles, divers équipements sportifs et des ballons.

Composition du bureau :

Présidente : Valérie SOUSA

Vice-présidente : Chantal VIAL

Trésorière : Isabelle CROZET

Trésorière adjointe : Corinne DUCLOS

Secrétaires : Françoise FAURE et Antoine PERREOL

Membres : Josiane AOURAGH, Elisabeth ARGAUD, Cathy BAROU, Christiane BONNET, Marie-Pierre BOUDIN, Philippe CHANTEPY, Patricia DEVISE, Gisèle FANGET, Maryline GLEIZOLLES, Sauzita GOMES, Odile SAUNIER, Philippe ULIVI.

Le samedi 26 juin 1999, pour la fête annuelle, parents et enfants étaient réunis dans le parc de l'école.

BANQUET DES CLASSES EN "NEUF"

Samedi 24 avril, une soixantaine de Peaugrois des classes en "9" se sont retrouvés au restaurant "La Blâche" à Félines pour fêter leur décennie.

Soixante-dix ans séparaient les plus jeunes (Coralie DEVISE, Sébastien PERRIER et Jessica PILI) âgés de dix ans au doyen du groupe Marcel BLACHIER, 80 ans.

Monsieur et Madame SEGURET avaient préparé un excellent et copieux repas qui fut apprécié par tous les convives.

Autour de la table, de nombreux souvenirs ont été évoqués. Certains ont même poussé leur petite chanson.



Le trio BLACHIER (père, fils et petite-fille) a interprété avec brio la chanson des blés d'or.

Un moment de retrouvailles sympathique que certains espèrent voir se renouveler plus souvent.

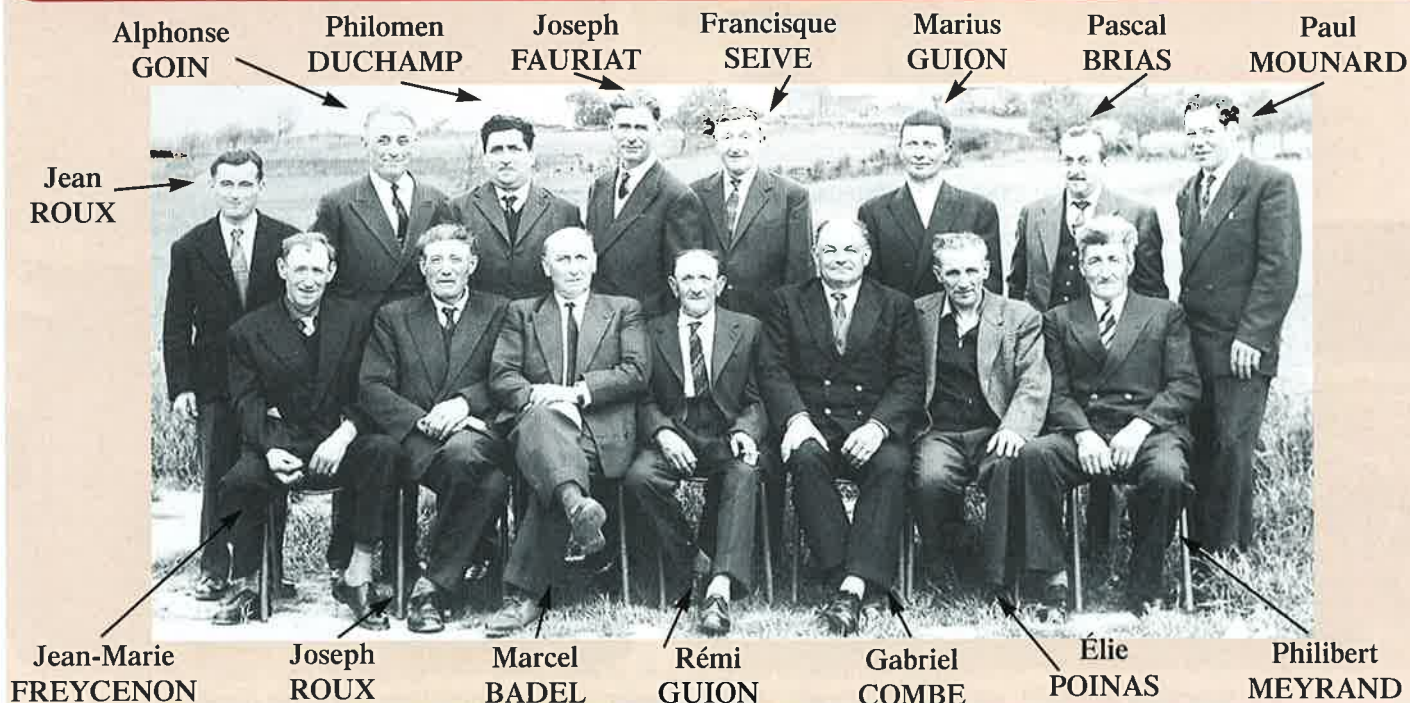


CONSCRITS DE 1927

De gauche à droite :

Louis ALLEON, Marius BARBIN
Henri FAURIAT, Paul THOUE
Louis SEGURET.

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE ET DES S.T.O.



A l'heure où un projet de nouvelle voie de communication traversant notre région mobilise les esprits et fait couler beaucoup d'encre, il est intéressant de prendre connaissance d'un document historique concernant notre commune et les communes avoisinantes :

Il y a 100 ans...

PROJET

DE

Tramway d'Annonay à Maclas

AVEC

Embranchement de la Remise à Serrières

RAPPORT

présenté à Monsieur le Préfet et à Messieurs les Conseillers Généraux de l'Ardèche par la Commission nommée à Peaugres, le 9 septembre 1900, par les Maires des communes intéressées au projet.

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Conseillers Généraux,

Les soussignés ont l'honneur de soumettre à votre plus bienveillant examen les considérations suivantes :

A la suite d'un vœu émis par la Chambre Consultative d'Agriculture de l'arrondissement de Tournon, sur la proposition de M. GUILHERMET, juge de paix à Serrières (voir les annexes) ; d'un semblable vœu émis à Privas, sur la proposition de M. Emile ROUX, maire de Saint-Clair, et des délibérations de plusieurs municipalités des cantons de Serrières et d'Annonay, vous avez bien voulu renouveler, au mois d'août dernier, l'avis favorable que vous aviez donné, en 1899, aux propositions de MM. Marcelin GARNIER et Albert LE ROY, vos collègues, et prendre en considération celles qu'ils vous ont présentées, à nouveau, en faveur du raccordement des lignes de Saint-Héand et de Lalouvesc par un tramway sur route d'Annonay à Maclas. Vous avez, comme conséquence, ordonné une étude et prescrit qu'un rapport sommaire vous serait présenté à votre session extraordinaire du 26 novembre prochain.

Cette résolution a été accueillie avec une grande faveur par les populations directement intéressées à la construction de cette ligne. Aussitôt, sur l'initiative et sous la présidence de M. Henry de CANSON, maire de Peaugres, une réunion a été organisée dans le but de suivre la marche de l'affaire. Toutes les municipalités qui avaient déjà émis des vœux favorables à ce tramway, y avaient été convoquées. Elles ont alors décidé qu'une Commission serait nommée avec mission de réunir tous les éléments propres à démontrer le bien-fondé du désir des populations, et de préparer, concurremment avec votre Commission, un rapport détaillé sur la même question. (Voir aux annexes la délibération prise à Peaugres, le 9 septembre 1900, et dont une copie a été adressée à M. le Préfet de l'Ardèche).

C'est ce rapport, Messieurs, que nous avons l'honneur de vous apporter aujourd'hui.

Tout d'abord, nous avons écarté de notre étude la question purement technique. Nous avons pensé que cette partie était plutôt du domaine des hommes compétents qui recevraient, de la part de l'Administration, le mandat de se livrer à l'étude que vous avez prescrite...

...Toute notre attention s'est donc surtout reportée sur l'utilité du tramway et sur les ressources qui pouvaient en assurer les recettes.

A cet effet, nous avons consulté les communes des plateaux qui s'étendent au nord d'Annonay, jusqu'à Maclas seulement. Nous avons alors acquis la certitude, que nous avions déjà du reste, que les pays traversés sont riches, que les produits agricoles, industriels, miniers ou autres y sont abondants, et, ce qui doit surtout entrer en ligne de compte, que les moyens faciles et rapides de communication y font absolument défaut. Si bien, qu'il est, sinon impossible, au moins fort difficile de tirer un avantageux profit de toutes ces ressources, de toutes ces richesses.

Un tableau établi à l'époque, résumant les réponses des municipalités, nous apporte la plus grande lumière et justifie notre dire.

Pour Peaugres, 114 hectares de vignes plantés, 600 hectares de terres, 400 hectares de prés, 300 hectares de bois. 4 560 hectolitres récoltés en vin, 8 000 hectolitres récoltés en blé et seigle, 1 750 hectolitres récoltés en avoine. 25 000 quintaux de pommes de terre, 9 150 quintaux de paille, 12 800 quintaux de foin, 2 250 quintaux de fourrages divers, 250 quintaux de raisins blancs. 105 chevaux, 1 100 vaches, 880 veaux, 300 brebis, 500 chèvres, 500 porcs...

Une contrée comme celle qui nous occupe qui possède soixante-dix mille sept cents hectolitres de vin ; trente-trois mille deux cents quintaux

métriques de raisins blancs, tous destinés à l'exportation ; deux-cent-quatre mille trois-cent-quatre-vingt-dix quintaux métriques de pommes de terre ; cinquante-cinq mille huit-cent-cinquante hectolitres de blé et seigle ; soixante-quatorze mille quatre-cent-soixante-quinze quintaux métriques de paille ; douze mille quintaux de foin ou fourrages divers, et qui possède vingt-quatre mille têtes de bétail, chevaux, vaches, veaux, brebis, chèvres, porcs, etc. ; plus de cent usines occupant dix mille ouvriers et ouvrières pouvant produire plus de quatre cents millions de francs de produits de tous genres n'est-il pas un pays riche ?

Il y a bien évidemment, dans les chiffres ci-dessus, lieu de défalquer tout ce qui est consommé sur place ; mais il reste encore, après cela, pour l'exportation ou par importation pour satisfaire à tous les besoins plus de 5000 wagons de charbon, 750 wagons de fumier, 200 wagons d'engrais divers, 200 wagons de paille à l'importation, 50 wagons de foin et de fourrages divers, 370 wagons de bois, 50 000 hectolitres de vins exportés, 50 000 quintaux métriques de raisins et primeurs, 140 000 quintaux métriques de pommes de terre, 45 000 quintaux métriques de blé et seigle allant aux moulins et aussi tous les produits manufacturés provenant des usines diverses et notamment des papeteries, mégisseries, tanneries, fonderies, moulinsages, soieries, etc., qui sont tous exportés et se calculent par des milliers de tonnes.

Et dans ces chiffres nous oublions bien des choses, car nous ne comprenons ni le petit commerce : épicerie, rouennerie, quincaillerie et magasins de tous genres, ni les fournitures pour la construction tels que : pierres, chaux, ciment, plâtre, bois de construction, fers, etc.

Ne devons-nous pas revendiquer la plus grande partie du tonnage prévu pour le tramway d'Annonay à Lalouvesc dont les principaux produits sont les bois et les charbons demandés à St-Etienne ou s'y rendant ?

Ne devons-nous pas revendiquer aussi une partie du tonnage des contrées placées sur les tramways de Maclas à St-Héand et de Maclas à St-Etienne par St-Genest-Malifaux ?

Tout ce tonnage, en effet, se servira du tramway d'Annonay à Maclas, le jour où il reliera ces lignes, attendu qu'il économisera plus de trente kilomètres de parcours et lui évitera tout transbordement, ce qui n'est pas à dédaigner pour les bois et les charbons.

Voilà, Messieurs, des données certaines, plutôt en dessous qu'en dessus de la vérité, car les municipalités n'ont en aucune façon exagéré leurs renseignements qui ne comprennent même pas tout le petit commerce et tous les produits divers qui seront transportés pour la vente ou qui feront l'objet des achats de chaque jour.

Ce qui est de toute évidence :

1° C'est que le tonnage des marchandises s'élèvera, au minimum, à soixante-dix mille tonnes, et que le trafic des voyageurs fournira 50 000 voyageurs par an, soit, en moyenne, 130 par jour, aller ou retour.

2° C'est que ces ressources seront fournies par vingt-trois communes des cantons d'Annonay, de Serrières et de Pélussin, placées sur la ligne même ou à une très faible distance, et que ces seules communes forment une population de 29 600 habitants.

3° C'est que ces divers éléments suffiraient, seuls, pour faire vivre le tramway.

Si, maintenant, nous y ajoutons les communes des cantons de la Loire, jusqu'à Saint-Héand et au-delà, et celles des cantons d'Annonay et de Satillieu et au-delà, en tant que ces communes peuvent avoir intérêt à venir emprunter les services du tramway, nous trouvons alors quatre-vingt-quatorze communes et une population de trois cent quinze mille neuf cents habitants.

Et il faut bien, en toute justice, les ajouter, attendu que ce que nous voulons aussi, c'est faire porter tous leurs fruits à de longues lignes en construction, adjugées ou décidées, s'étendant depuis Lalouvesc jusqu'à St-Héand par plusieurs directions, et qui manquent d'un trait d'union.

Raccordement de Serrières à la ligne principale par la Remise

"La Chambre de Commerce d'Annonay, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à l'établissement d'un tramway de Maclas à Annonay par la Remise, avec embranchement de la Remise à Serrières".

Plusieurs municipalités de l'Isère, voisines du canton de Serrières, ont, de leur côté, pris des délibérations pour demander que Serrières soit relié, par la Remise, à la ligne principale, leurs relations journalières avec Annonay, avec une notable portion de l'Ardèche, de la Loire et notamment St-Etienne, pouvant en être considérablement accrues.

Trois lignes de tramways : celle de Lalouvesc à Annonay, celle de St-Etienne, par Bourg-Argental, St-Julien-Molin-Molette, celle de St-Héand, formeront, à brève échéance, un réseau sérieux qui desservira des intérêts de premier ordre et embrassera une étendue considérable, mais sans lien avec le Rhône, cette voie naturelle si bien faite pour tous les genres de transports.

Une toute petite ligne de trois kilomètres trois cent seulement, celle demandée par la Chambre de Commerce d'Annonay et par notre Commission, suffira pour réparer cette lacune, ouvrir des débouchés vers le nord, vers le Dauphiné, vers le midi jusqu'à Marseille, et utiliser les considérables travaux faits pour l'amélioration du Rhône.

Elles sont nombreuses les marchandises qui ont intérêt à être emmenées par eau et celles aussi qui gagnent à arriver par cette voie.

Les bois, les fers, les chiffons, les papiers, les peaux, les charbons, les engrais du commerce, les fumiers, etc., c'est-à-dire, tous les lourds et encombrants chargements seraient très certainement conduits par bateaux.

Pouvoir décharger les marchandises à quai même, sans transbordement, ou les prendre sur un port pour les conduire directement dans les usines, dans les ateliers, au centre des villes et sur tous les points de ces villes, est d'un prix inestimable dont on a toujours apprécié la valeur à Annonay. Et Serrières jouit de l'un des plus beaux et des plus commodes ports du Rhône ; d'un abord facile, très vaste, il peut recevoir et conserver en dépôt de très nombreuses tonnes de marchandises.

...Quant au trafic des voyageurs il serait grand aussi.

Annonay est un centre populeux important qui attire déjà beaucoup à lui pour les achats de toute nature que l'on y va faire comme pour les produits que l'on y va vendre.

Ses marchés sont très réputés et l'on s'y rend de toutes les directions.

Tous les produits de la terre s'y vendent, tous les achats de meubles, d'étoffes de vêtements, d'alimentation, de construction, etc., s'y font. Les bestiaux pour la boucherie, l'élevage, les chevaux y sont conduits, assurés d'avoir de bonnes ventes ; les blés, les grains du Dauphiné y arrivent.

C'est, en un mot, un mouvement considérable de voyageurs dont les tramways de Maclas et de Serrières revendiquent une part.

Satillieu a des marchés et des foires très fréquentés où l'on se rend des bords du Rhône et du Dauphiné.

Lalouvesc est un lieu de pèlerinage très connu où l'on se rend aussi beaucoup des bords du Rhône et du Dauphiné. Il tend, chaque année, maintenant, à cause de son altitude à 1100 mètres, à devenir une station estivale, une sorte de sanatorium.

A quelques centaines de mètres de la Remise, à Vinzieux, un projet de sanatorium a été abandonné, à cause des difficultés d'accès. Cette idée pourrait être reprise si le tramway amenait les voyageurs à deux pas de ces lieux.

Serrières est chef-lieu de canton. On s'y rend pour les audiences de la Justice de paix, pour le Tirage au sort, pour le Conseil de révision et dans maintes autres circonstances.

Il a douze foires par an dont quatre sont très grosses, notamment celle du 23 novembre, où des étrangers de la Loire, de la Haute-Loire, de toutes les montagnes du nord de l'Ardèche y affluent par milliers.

Et l'on sait aussi la tendance bien marquée qu'ont Annonay et tous les plateaux à se rendre à Serrières tous les dimanches et à chaque fête votive ou autre. On sait combien, durant toute la belle saison, on aime à y venir visiter les bords du Rhône ou faire des voyages par bateau à Lyon, Valence, Avignon. Nous pouvons ajouter que sa gare délivre ou reçoit vingt mille billets par an...

...Enfin, pour nous résumer, Annonay mérite que l'on en fasse véritablement le centre de toute la région des plateaux, comme la Loire travaille, par ses projets de lignes entourant le massif de Pilat, à faire de St-Etienne le centre de toutes les populations qui l'avoisinent ; les plateaux du nord de

l'Ardèche méritent qu'on leur crée des débouchés, des horizons nouveaux qui rendent pratiques les créations d'établissements sanitaires appelés à leur donner plus de vitalité ; et Serrières, pays agréable, bien situé, fort embelli, et tout à fait digne d'intérêt, aujourd'hui que la diminution de l'industrie marinière l'a grandement atteint, mérite aussi de retrouver sa prospérité d'antan...

...Sans doute, Messieurs, vous vous inspirerez dans la décision que vous allez prendre des ressources sur lesquelles peuvent compter les tramways d'Annonay à Maclas et de Serrières à la Remise, et nous prouvons qu'elles sont plus que suffisantes ; mais vous vous inspirerez aussi du désir des populations, de leurs commodités, de leurs besoins et du bien-être à leur procurer.

Procurer l'aisance, la fortune dans quelque coin que ce soit de la France, c'est travailler au bien général, à l'agrandissement de la prospérité nationale...

Les membres de la Commission :

Henry de CANSON, Maire de Peaugres, Président ; GEAL, Maire d'Annonay, Vice-Président ; Marcelin GARNIER, Conseiller Général d'Annonay ; REVOLLON, Conseiller Général de Pélussin ; GUILHERMET, Juge de paix à Serrières ; Emile ROUX, Maire de Saint-Clair ; PAGET, Maire de Peyraud.

PAGET, Maire de Peyraud, Secrétaire
Paugres, le 20 novembre 1900

Pendant près de vingt ans, un bateau, "La Ville d'Annonay", subventionné par les industriels de la ville, a fait un service journalier entre Lyon et Serrières. Tout le frêt, ou au moins la majeure partie, en était fourni par Annonay et par les usines des environs.

Tous les jours, plusieurs voitures attelées de 3, 4, 5 chevaux partaient du port de Serrières pendant que des omnibus faisaient le service des voyageurs. Pourtant, combien cela était incommode et combien ce serait insuffisant pour satisfaire au tonnage d'aujourd'hui et au mouvement des voyageurs : un tramway seul pourrait donner satisfaction à ces besoins de la vie moderne ; car il transporterait, avec aisance, infiniment plus de poids et d'une manière plus rapide.

Les usines se sont à regret privées de ces moyens cependant bien primitifs. Elles ne les ont jamais complètement abandonnés puisque, à l'heure présente, des charrettes font encore des transports du port d'Andance à Annonay et vice versa.

Pourrait-on maintenant, même d'une manière bien approximative, fixer quel serait le tonnage de cette petite ligne qui, en plus qu'autrefois, recevrait par le Rhône des marchandises aussi bien du Midi que du Nord. Cela semble bien difficile, étant donné l'énumération bien incomplète qui précède, des marchandises qui arriveraient ou repartiraient par eau. Nous le ferons néanmoins, sûrs d'avance d'être au-dessous de la vérité à cause aussi des trois lignes nouvelles qui viendraient s'y déverser (direction de Lalouvesc à Annonay ; direction de St-Julien-Molin-Molette, Bourg-Argental, St-Etienne ; direction de Maclas, Pélussin, St-Héand).

Ce que l'on peut assurer, et nos chiffres vont le prouver, c'est qu'il serait énorme si l'on y ajoute les vins, les blés, les primeurs, les articles de l'alimentation, ceux de la construction, etc., en un mot, les mille besoins de la vie de tous les jours.

Le bateau dont nous parlions tout à l'heure, qui ne recevait que des marchandises de Lyon, fournissait aux voitures partant de Serrières de six à huit mille tonnes par an, au plus bas mot.

Un grand industriel de la région annonéenne assure que ses usines seules pourraient fournir de vingt à vingt-deux mille tonnes par an, ce qui est déjà un chiffre respectable.

Or, le nombre des usines est grand à Annonay, autour d'Annonay et non loin de nous dans la Loire qui apporteraient leur appoint.

La ligne de St-Héand a sur tout son parcours et jusqu'à nos portes des établissements industriels nombreux et importants qui emploient beaucoup d'ouvriers et ouvrières ; la ligne de St-Etienne qui passe par St-Genest-Malifaux, Bourg-Argental, St-Julien-Molin-Molette est également parsemée d'usines et d'ateliers divers très prospères ; celle de Lalouvesc avec l'appoint d'Annonay n'en manque pas non plus, sans compter les bois qui descendent de la montagne, et enfin la direction de la Vocance, sont autant d'artères dont nous revendiquons une partie du tonnage et du trafic des voyageurs.

Et si nous voulons entrevoir un avenir peu rassurant, mais pourtant malheureusement vrai à courte échéance, celui de la pénurie des charbons français, notamment dans nos bassins houillers de Rive-de-Gier et de St-Etienne, nous voyons que ce sont les charbons anglais qui sont appelés à combler le déficit.

Or, les charbons anglais arrivent déjà sur notre grand port de Marseille. Nous pouvons donc en conclure qu'ils remonteront le Rhône et que le port de Serrières en aura sa large part pour la desserte de toute la région. Déjà même, à l'heure qu'il est, la Compagnie générale de navigation en monte fréquemment dans ses grandes gabarres qui portent chacune de 350 à 400 tonnes.

La gare d'Annonay reçoit tous les ans quatre mille quatre-cent wagons de charbon. Voilà donc une certitude mathématique que de ce fait seul, un tonnage important serait assuré, et ce n'est qu'un côté de la question.

Les cerises, les fraises, les pois, les pêches, les raisins blancs constituent, de la part des communes de St-Pierre-de-Bœuf, Limony, Serrières, Peyraud, Champagne, Saint-Désirat, Andance, etc., de très nombreuses tonnes qui sont conduites par des charrettes sur les marchés de Bourg-Argental, St-Julien-Molin-Molette, St-Etienne, St-Chamond, Rive-de-Gier...

ANNEXES

VŒU GUILHERMET

Le 2 août, à 2 heures du soir, a eu lieu à la sous-préfecture de Tournon, la réunion de la Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement sous la présidence de M. le sous-préfet.

Ont été nommés : M. le préfet, président ; M. Guilhermet, juge de paix à Serrières, officier du Mérite agricole, vice-président ; M. Cadoret, professeur d'agriculture, secrétaire.

La commission s'est occupée de la question des tramways de l'Ardèche et du choix des délégués de l'agriculture et de l'industrie à envoyer à l'Exposition universelle.

Après avoir procédé à la désignation de ces délégués, elle a approuvé pleinement le projet de M. le Préfet fixant les lignes de tramways dont on devra s'occuper d'abord, puis elle a pris en considération le vœu suivant proposé par M. Guilhermet :

La commission, vu la proposition de M. Guilhermet, juge de paix à Serrières ;

Considérant que le tramway qui part de St-Héand (Loire), pour aboutir à Pélussin, est déjà construit sur la plus grande partie de son parcours, et qu'il s'étendra bientôt jusqu'à Maclas ;

Considérant que cette dernière commune ne saurait être un point terminus, laissant une solution de continuité très courte entre elle et Annonay ;

Considérant qu'un tramway va bientôt s'étendre d'Annonay à Lalouvesc et que le raccordement entre Lalouvesc et St-Héand s'impose par la construction d'un tramway d'Annonay à Maclas ;

Considérant que la ville d'Annonay a le plus grand intérêt à ce raccordement et qu'un certain nombre de communes importantes et prospères, aujourd'hui fort mal desservies, y trouveraient de très grands avantages ;

Considérant que ces communes, toutes du plateau, arrivent difficilement au chemin de fer de la ligne droite, à cause de la déclivité du sol, ce qui rend très malaisés leurs approvisionnements et l'écoulement de leurs produits sur Annonay, St-Julien-Molin-Molette, St-Chamond, Rive-de-Gier, St-Etienne, etc. ;

Considérant qu'une grande ligne de St Héand à Lalouvesc, qui ne manquerait pas, plus tard, de se poursuivre au-delà, rendrait d'immenses services aux populations, très denses, traversées, en même temps qu'elle concourrait à la prospérité de la ville d'Annonay. Tous les charbons, les engrais et maints autres produits alimenteraient, en effet, abondamment cette ligne et lui assureraient de bons rendements.

La commission émet le vœu qu'un tramway soit construit (ou mis à l'étude) de Maclas à Annonay en passant par la Remise et Peaugres.

PROCES-VERBAL

de la réunion tenue à la Mairie de Peaugres par les Maires des communes intéressées au projet

L'an mil neuf cent, le neuf septembre, à dix heures du matin,

Sur la convocation et sous la présidence de M. Henry de Canson, maire de Peaugres, se sont réunis à la mairie de cette commune les maires intéressés à l'établissement du tramway d'Annonay à Maclas, ayant pour objet de raccorder les lignes d'Annonay à Lalouvesc et de St Héand à Maclas, déjà en cours d'exécution ou sur le point de l'être.

Présents : MM. Henry de Canson, maire de Peaugres ; Marcelin Garnier, conseiller général d'Annonay ; Géral, maire d'Annonay ; Emile Roux, maire de Saint Clair ; Francis Bechetoille, maire de Davézieux ; Guilhermet, juge de paix de Serrières ; Jean de Canson, maire de Colombier le Cardinal ; Cartallier, maire de Bogy ; Escoffier, adjoint de Félines ; Servioz, maire de Charnas ; Alléon, maire de Vinzieux ; Nicolas, maire de Brossainc, Trouillet, maire de Limony ; Paget, maire de Peyraud ; Serve, adjoint de Charnas ; Larzailler, adjoint de Peaugres et le Conseil municipal de Peaugres en entier.

M. le Président, après avoir ouvert la séance, a exposé les motifs de la réunion, fait ressortir tout l'intérêt qu'il y a pour la contrée à obtenir le plus rapidement possible la réalisation du projet. Il a ensuite donné lecture des excuses de M. Revollon, conseiller général du canton de Pélussin et de M. Le Roy, conseiller général de St Agrève, qui s'est joint à son collègue, M. Marcelin Garnier, au Conseil général, dans le vœu qu'il a présenté en faveur de ce projet.

Se sont encore fait excuser : MM. de Soras, maire de Saint-Cyr ; Giraud, maire de Félines ; Vernet, maire de St-Jacques-d'Atticieux ; Chappat, maire de Savas ; M. le maire de Maclas.

L'assemblée après avoir entendu M. Marcelin Garnier, qui a affirmé son dévouement à cette œuvre et promis de lui prêter son plus énergique concours lorsque la question reviendra au Conseil général à sa session extraordinaire au mois de novembre prochain, et M. Emile Roux, maire de Saint-Clair, dans ses renseignements très documentés, a décidé qu'une commission serait nommée pour préparer un rapport faisant ressortir tous les avantages qui militent en faveur du tramway et s'aboucher avec la commission administrative des ponts et chaussées, chargée de préparer, avant le 26 novembre prochain, le rapport sommaire demandé par le Conseil général.

Ont été nommés membres de cette commission :

MM. Henry de Canson, maire de Peaugres, président ; Marcelin Garnier, conseiller général d'Annonay ; Géral, maire d'Annonay ; Guilhermet, juge de paix de Serrières ; Emile Roux, maire de Saint-Clair ; Revollon, conseiller général de Pélussin ; Paget, maire de Peyraud, secrétaire.

L'assemblée a ensuite émis le vœu suivant :

"Les soussignés, demandent la plus grande bienveillance de l'autorité administrative pour obtenir la construction d'un tramway sur route reliant, entre Annonay et Maclas, les deux lignes de St-Héand à Maclas et de Lalouvesc à Annonay ;

"Confient à la commission ci-dessus nommée le soin de faire le nécessaire pour arriver à cette solution ;

"Et prient M. le Préfet de vouloir bien mettre en rapport la commission des ponts et chaussées chargée de l'étude sommaire décidée par le conseil général avec la commission ci-dessus".

Le présent procès-verbal de la séance a été signé par tous les membres présents après lecture.

Pour extrait conforme : PAGET, secrétaire

DELIBERATION D'ANNONAY

demandant la ligne de la Remise à Serrières

Dans sa dernière réunion, la commission du tramway d'Annonay à Maclas a pris la délibération suivante :

L'an mil neuf cent, le dix octobre,

Les membres de la commission du projet de tramway d'Annonay à Maclas, se sont réunis à la mairie d'Annonay, sous la présidence de M. Henry de Canson, maire de Peaugres.

Présents : MM. Henry de Canson, président ; Géral, maire d'Annonay, vice-président ; Marcelin Garnier, conseiller général ; Emile Roux, maire de Saint-Clair ; Guilhermet, juge de paix à Serrières ; Paget, maire de Peyraud, secrétaire ; et MM. Raymond et Reynaud, agents des Ponts et Chaussées d'Annonay et de Serrières, représentant l'Administration.

La séance ouverte, M. Paget, secrétaire dépose les réponses au questionnaire des différents maires qui ont été consultés et donne à la Commission des explications sur les chiffres qu'il comporte.

La Commission reconnaît que ces chiffres ne sont pas exagérés et estime que l'Administration peut les admettre dans son évaluation de trafic.

Ceci n'est qu'un extrait d'un document plus important qui nous a été aimablement prêté par la mairie de Vinzieux.



Entreprise Générale de Bâtiment
B.P. 18 - 07430 DAVEZIEUX
allo ! : 04 75 69 20 80 - Fax : 04 75 69 20 81

ROUX - CABRERO

Construire, c'est leur passion

Logements

100 Compagnons pour vous servir

Bâtiments industriels

Travaux Publics

CHANTE GRILLON, C'EST L'OCCASION !



156 - PEAUGRES (Ardèche) - Route Nationale

Le calendrier a porté à son apogée les célébrations du bimillénaire et on a bien envie de fermer les écluses de toute cette frénésie commémorative. Pourtant, ce serait dommage que le village de Peaugres laisse passer sous silence un anniversaire qui concerne sa vie quotidienne : le mardi 25 janvier de l'an 2000, la boulangerie Brias a fêté son siècle et demi d'existence.

Ce n'est pas là une date approximative mais la date précise à laquelle Jean-Toussaint Brias (1822-1888) fonde cette dynastie boulangère.

C'est en effet en ce jour et en l'étude de maître Frachon, que Joseph Volozan, cafetier et boulanger au village, vend au fils cadet de la famille Brias - une famille de cultivateurs, qui réside au lieu-dit Lachau, "un tènement de maison, divers objets mobiliers, jardin, basse-cour et emplacement à bâtir et une vigne", pour la somme de dix mille francs.

C'est aussi à cette date que s'ouvre le premier livre de comptes de la boulangerie. Ce cahier, précieusement conservé, à couverture cartonnée, écrit à l'encre, porte sur chaque page, un nom de famille, le plus souvent accompagné du lieu-dit ou parfois d'un surnom, et suivi de cette mention : "a commencé à cuire l'année 1850 le 25 janvier". Voilà donc une date authentique. Un second livre de comptes prolonge le premier, de 1879 à 1913. A travers ces récapitulatifs, véritable mémoire nourricière du village



durant plus d'un demi-siècle, on peut deviner la taille de chaque famille cliente ; on peut suivre aussi l'exode rural lorsqu'un compte familial s'interrompt au milieu de la page, avec mention "y est plus".

Mais en 1850, lorsque Jean-Toussaint Brias met la main à la pâte, le village est en pleine expansion démographique. Le boulanger a 28 ans et il lui faut trouver une boulangère : il y pourvoit, le 5 novembre 1850, en la personne de Marguerite Reine Volozan, une fille du village de Vinzieux.

Pour être boulanger, Jean-Toussaint Brias n'en reste pas moins d'abord cultivateur. C'est ce qui ressort des archives familiales dont les différentes pièces notariées taisent longtemps l'activité de boulanger au profit du statut de "propriétaire agriculteur". D'ailleurs, Jean-Toussaint Brias continue d'investir dans la terre, acquérant ici une parcelle, là un bois.

Ce n'est qu'à la seconde génération que le statut de boulanger est définitivement acquis dans la famille Brias où, comme il est prévisible, la succession au pétrin s'opère par les fils :

- Jean-Antoine (1856-1923), marié à Sophie-Augustine Rouby : ils auront trois enfants, deux filles, Marguerite et Jeanne et un fils, Pascal-Louis.

- Pascal-Louis (1896-1970), marié à Marie-Louise Crozet : ils n'auront qu'un fils, Pascal-Auguste.

- Pascal-Auguste, né en 1922, marié à Solange-Madeleine Bergin : ils auront trois fils, Jean-Louis, Jacques et Etienne.

- Jean-Louis, né en 1947 et décédé en 1987, marié à Marie-Josette Duranton : ils auront deux fils, Emmanuel et Alexandre.

- Emmanuel, né en 1972, qui représente donc la sixième génération au fournil.

De Pascal à Emmanuel, un demi-siècle exactement s'est écoulé : dans cet intervalle, le métier a connu des mutations profondes que le grand-père et le petit-fils évoquent volontiers. L'eau n'est plus pompée au puits, le four n'est plus chauffé au bois, la farine ne vient plus des meuniers de la Deûme, le boulanger ne fait plus de "gros pains", la boulangère ne pèse plus le pain, les grillons ont déserté le fournil, mais le boulanger est toujours le premier à l'ouvrage. Voilà un siècle et demi que le nom de Brias rime avec fougasse et préface.

Bernadette Larcher

A L'AUBE DE L'AN 2000, J'AI FAIT UN REVE : NOUS ETIONS EN 2050 !

Après plusieurs années passées à l'étranger, j'ai hâte de revenir dans ma commune natale. Arrivé à la nouvelle gare TGV d'ANNONAY créée depuis la réintroduction du chemin de fer en Ardèche et depuis l'abandon du projet de passage de l'autoroute par les monts du Pilat et du Vivarais après de nombreuses années d'opposition des habitants et des élus locaux, je prends jusqu'à PEAUGRES le bus urbain électrique dont la nuisance sonore et olfactive est inexistante.

Madame le Maire de PEAUGRES, membre de ma famille, m'attend à la Mairie pour me faire découvrir les nouveautés de la commune depuis mon départ. La Mairie a été réaménagée il y a 5 ans car PEAUGRES vient d'atteindre les 4000 habitants et a de nouveaux besoins. Le bâtiment bénéficie comme la plupart des nouvelles habitations aujourd'hui, du nouveau système à température dirigé dont les sources d'énergie sont le soleil et le vent. D'ailleurs dans notre paysage, les éoliennes ont remplacées les lignes à haute tension depuis l'arrêt des centrales nucléaires. Auparavant, tous les réseaux électriques et téléphoniques avaient été enterrés.

La Mairie sur 2 étages est devenue la base centrale de commande et de gestion informatique de tous les équipements et services municipaux dont voici quelques exemples :

- Station de traitement des eaux usées de la Fromentale créée en 2036 après le raccordement de toutes les habitations de la commune.
- Déchetterie intercommunale de la Boissonnette qui en est à sa 2° extension depuis sa création en 2001.

Le tri sélectif des ordures ménagères est devenu un réflexe et fait partie du quotidien de la population.

- Espace Culturel et de Loisirs comprenant entre autres bibliothèque, médiathèque, centre de documentation et de communication. Dans ce lieu, se déroulent les manifestations festives, associatives (dans le gymnase y attenent), commerciales et spectacles de plein air (au théâtre de verdure à côté du jardin public et du parcours de santé et de détente).

- Le complexe sportif de la Mure tout proche, aménagé en 2012, où évolue (sur le terrain d'honneur) le club de foot intercommunal du plateau dont l'équipe féminine vient de conquérir son 3° titre de champion de France. Les travaux de l'espace nautique couvert vont prochainement débiter.

- La maison de retraite située rue des Chanterelles qui vient de fêter ses 20 ans d'existence et qui vient d'accueillir son 60° pensionnaire.

- Espace social comprenant la crèche, la garderie, la cantine et les différents services pour les personnes âgées ou nécessiteuses.

Madame le Maire m'accompagne maintenant dans le centre du village qui a été magnifiquement aménagé après la démolition de quelques maisons devenues vétustes. Cet espace libéré a permis la création de parkings pour la zone piétonne où il y a de nouveaux services comme la banque "Au Crédit Virtuel" avec son distributeur d'Euros, comme la borne téléphonique équipé d'un écran vidéo Internet ou bien encore d'un magasin de diététique chimique. Ce quartier tout comme l'ensemble

du village est magnifiquement fleuri par les services municipaux. Le village ancien avec ses maisons rénovées à l'identique a permis l'installation de boutiques artisanales depuis que la commune a pris une orientation à vocation touristique. L'UCAP (L'Union des Commerçants et Artisans de Peaugres) sait par son dynamisme apporter beaucoup d'animation.

La commune a pu faire de nombreux investissements ces dernières années grâce à des ressources conséquentes provenant de l'installation de nombreuses industries à vocation écologique dans la zone intercommunale de St Roch gérée par le SCEP (Syndicat Communes Environs Peaugres).

Nous décidons d'aller faire un tour dans la zone agricole en passant sur le nouveau pont construit en 2022 qui enjambe la 2 fois 3 voies qui dévie le village. Un groupement agricole et forestier rassemblant les 5 derniers exploitants de la commune gère et exploite les terrains. Le matériel devenu très onéreux appartient au groupement, véritable entreprise.

Mais quel est ce grand bruit que j'entends ? Je sursaute et me réveille, J'AI FAIT UN REVE. Nous sommes dans la nuit du 27 au 28 décembre 1999 et dehors la tempête fait rage et ravages.

Espérons que d'ici 2050 la commune et ses habitants ne connaissent pareil désagrément. Mais en fait, PEAUGRES ressemblera-t-il à ce que j'ai vu dans mon rêve ? Seuls les plus jeunes connaîtront un jour la réponse.

Un rêveur !

en 2000, la qualité a un style
avec PEUGEOT



20♥



206



607

DESRUOL S.A. Annonay
04 75 92 44 00



AMBULANCES - VSL - TAXI
24H/24H



Yves LAURENT

14, Rue Saint Prix Barou
Face au Centre Hospitalier
07100 ANNONAY

Tél. 04.75.67.00.00



AGENT
MERCEDES-BENZ

SUZUKI
AUTOMOBILES
AGENT

GARAGE GUICHARD SARL

RN 82 - 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 81 47 - Fax 04 75 67 32 06



S.A.R.L. GUION
*Construction Métallique
Serrurerie*

charpente métallique - isolation
bardage - clôture - fermeture en tous genres

La Roche - 07340 FELINES
Tél. 04 75 34 81 38 - Fax 04 75 34 87 42

Ets BELLEVEGUE & Fils



- Industrielle
- Traditionnelle
- Lamellé-collé
- Rénovation

Z.A. Le Flacher - 07340 FELINES **04 75 34 83 14**

RHONATEC
Rhône Alpes Technique

**Montage et maintenance industrielle
Transfert et déménagement d'usine
Installation clé en main
Rhône Alpes - France - Export**

Tél. 04.75.67.34.77 - Fax 04.75.67.34.78 - La Besse - 07340 PEAUGRES
Exploitation : Site de Grosberty - 07100 ANNONAY



Euro-Nat, distributeur de produits biologiques
et diététiques, le spécialiste du QUINOA,
la céréale des Incas :

- un trésor pour la santé,
- une sublime alliance de saveurs,
- un espoir pour demain en aidant les paysans
boliviens à maintenir un niveau de vie décent.

Vente exclusive en magasins diététiques et de produits biologiques.

Euro-Nat PRIMEAL
Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES
Tél. : 04 75 67 30 15



Restaurant-Pizzeria

Ouvert Midi et Soir 7/7

Pont-Martinet • 07340 Peaugres • 04 75 67 30 17

SANIPAC

**CHAUFFAGE / SANITAIRE
POMPE A CHALEUR
CLIMATISATION**

3, rue F. Duchier - **07100 ANNONAY**
Tél. 04 75 32 11 84



Les fils de Louis GAY
Place du cimetière - 07100 ANNONAY
Tél. 04 75 33 11 33

Symphonie Florale
SERRIERES

Tél. 04 75 34 00 65



**FOURNITURES DE BUREAU - MOBILIER
BUREAUTIQUE**

5000 produits en libre service

La Lombardière - **DAVEZIEUX**
Tél. 04 75 69 20 20 - Fax 04 75 69 20 40

